la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Numéro 511 — Nouvelle série N° 210. DECEMBRE 1965 — Prix : 2 F

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois	11 F
Un an	20 F

EXTERIEUR

Six mois	13 F
Un an	24 F

Le numéro : 2 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la rédaction et l'Administration à la « *Révolution prolétarienne* »

21, rue Jean-Robert, Paris (18e)
Téléphone : 607-02-06

PERMANENCE
Les jeudis de 18 h à 19 h
Les samedis de 17 h à 19 h

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèque postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 511 - Décembre 1965

ENTRE NOUS...

Voici donc l'année 1965, la quarantième-et-unième année de cette revue, qui prend fin avec ce numéro. Elle avait bien commencé avec le 500e numéro et notre repas fraternel qui réunit à Paris cent-vingt camarades, les vieux fidèles et les nouveaux amis attentifs.

La « R.P. » montrait alors sa solidité et faisait bien augurer de son avenir.

Quel est son bulletin de santé en cette fin d'année ? Il faut distinguer entre sa situation administrative et son état de santé, disons politique, en demandant aux camarades de donner à ce mot un sens acceptable pour nous. Si vous voulez, distinguons entre la santé matérielle et la santé morale, celle du corps et celle de l'esprit.

Pour la première, elle est satisfaisante. Consultez notre tableau « D'où vient l'argent ? » Vous verrez sans peine que nous terminerons l'année convenablement. Sans plus. Nos onze numéros annuels seront payés à peu près à leur date. Que demande le peuple ? et que demande l'imprimeur ?

Bien entendu, cela ne veut pas dire que nous devons-nous contenter de boucler ainsi une année après l'autre, sans désastre, mais aussi sans grand progrès. L'expansion est à la mode. Nous devons-nous préoccuper de la nôtre, de l'expansion de nos abonnements. C'est notre tâche à tous. Il faudrait que l'année 66 vît, non plus seulement le maintien, mais la croissance de notre rayonnement, vraiment trop faible encore en regard d'une situation qui parait pourtant favorable, grâce aux grandes expériences nationales et internationales, aux idées et à l'action du syndicalisme révolutionnaire.

Quant à notre état de santé « politique » il donne lieu à plus de soucis. Nos lecteurs n'ont pas été sans s'apercevoir que, parmi les principaux rédacteurs, des divergences assez sérieuses se manifestaient, surtout sur les problèmes internationaux, et particulièrement ces derniers temps. C'est normal, direz-vous ! Ce n'est pas nouveau, et c'est l'originalité de la « R.P. » que, à partir d'un fond commun, des opinions différentes s'expriment librement. C'est même le mérite à peu près unique de notre revue, un mérite que nous défendons jalousement en dépit des incompréhensions et des sectarismes.

La difficulté est que ces opinions différentes se manifestent avec une passion mesurée de part et d'autre. On conviendra qu'il est difficile qu'un militant syndicaliste révolutionnaire s'exprime sans passion, surtout sur des problèmes aussi brûlants que ceux qui agitent le monde, en tenant compte en plus des différences d'origine, d'âge et de formation des rédacteurs d'une revue comme la nôtre, carrefour des courants du syndicalisme ouvrier.

Il faut pourtant trouver le moyen de vivre ensemble pour que vive « la R.P. », et pour qu'elle vive évidemment sans perdre sa raison d'être ; pour que, par dessus les divergences, « la ligne générale » soit conservée, c'est-à-dire la fidélité à la classe ouvrière, le service persévérant du syndicalisme révolutionnaire plus actuel que jamais.

Est-ce trop demander aux rédacteurs habituels de « la R.P. », en premier lieu à ceux qui l'animent depuis quarante ans, de ne pas exagérer leurs différences d'opinions, de ne pas grossir leurs désaccords, de les exprimer sans détour, mais sans virulence inutile ?

Enfin, et ce sera notre conclusion pour cette fin d'année et notre espoir pour l'année qui s'ouvre, que de nouveau militants, de nouveaux rédacteurs viennent travailler avec nous, expriment l'opinion d'une nouvelle génération de syndicalistes ouvriers. Cette relève nécessaire remettra à leur vraie place et à leur vraie dimension nos désaccords actuels ; c'est elle qui assurera à notre « R. P. » un avenir conforme à son titre.

PRIS A SON PROPRE PIEGE

L'empereur a été détrôné, le 5 décembre par le pays réel. C'est à dessein que nous employons cette expression de « pays réel » que Charles Maurras, maître à penser de beaucoup de képis étoilés, opposait naguère au « pays légal ».

Dans nos précédents numéros, nous avons écrit que les syndicats, en tant que tels, n'avaient pas à intervenir directement dans cet épisode des élections présidentielles, sinon pour rappeler à cette occasion les points principaux du programme ouvrier. Nous maintenons fermement notre opinion. Mais nous avons dit aussi qu'il n'y avait pas de domaine réservé pour le syndicalisme. Ce qui veut dire, entre autres choses, que nous devons considérer objectivement cette bataille électorale pour avoir au moins une idée générale de la réalité populaire.

Première constatation : personne n'avait prévu une telle défaite de l'empereur ! Lui-même, dans ses pires heures de mélancolie, n'aurait pu l'imaginer. « Je pense, je crois, *je sais...* » avait-il dit dans sa première harangue de la campagne. Il ne savait pas. Ses opposants ne savaient pas non plus ; les plus optimistes pensaient à un ballottage de justesse. Le résultat est là : une minorité seulement du corps électoral a voté pour l'empereur ; les voix cumulées de ses deux principaux adversaires dépassent largement les siennes.

Même les syndicalistes, qui n'attachent à l'élection présidentielle que juste l'importance qu'elle a et qui l'observent d'abord comme document vivant d'information sociale, doivent analyser l'événement, cette sorte de sursaut populaire inattendu. L'empereur niait tout intermédiaire entre lui et le peuple ; il s'adressait au « pays réel » et il faisait de « la démocratie directe ». Eh bien ! le peuple lui a répondu directement. Tel est pris qui croyait prendre. En outre, s'il était possible d'étudier au point de vue de « la qualité sociale » les suffrages qui se sont prononcés pour l'empereur et ceux qui ont refusé leur approbation, on découvrirait probablement que la moyenne d'âge est nettement moins élevée chez les opposants que chez les partisans, aussi que la grande majorité de la population vraiment active, « le pays réel » : ouvriers, employés, agriculteurs, instituteurs et professeurs... (et même les patrons) ont voté contre l'empereur et sa démagogie nationaliste.

C'est même ce qu'il y a de plus réconfortant pour des syndicalistes dont le combat se mène dans un autre espace : le peuple a refusé de se laisser entraîner dans un nationalisme d'un autre âge. Quelqu'un a écrit que, s'il était vrai que ce général-président incarnait la France, il n'avait pas lieu d'en être fier ! Ce qui voulait sans doute dire que les vanités du Prince n'étaient que la représentation, entourée de falbalas de la grandeur, de l'idée avantageuse que le petit-bourgeois français se fait de lui-même. La preuve est donc apportée que cela n'est pas vrai pour beaucoup de jeunes Français qui se sentent citoyens d'une Europe ouverte au monde.

L'intervention de la télévision a été néfaste à l'empereur. Elle avait été son instrument pendant les dernières années. Il a été battu avec ses propres armes, celles de « la force de frappe » pour l'information dirigée et la propagande. Le candidat centriste, principal responsable de l'échec du prince, a « crevé le petit écran » et annoncé hautement son avenir politique. Trois enseignements au moins sont à tirer de cette « journée historique », selon le vocabulaire de l'empereur : premièrement, il faut constater que le réflexe de « l'union de la gauche », le mythe du « front populaire » ont joué dans une large mesure ; non seulement un électeur sur trois a donné sa voix au « candidat unique de la gauche », mais celui-ci bat l'empereur dans vingt départements et dans plusieurs grandes villes. Deuxièmement : les tenants du pouvoir n'ont pu éviter la formation d'un centre important, hétéroclite comme tous les agglomérats centristes, mais qui n'en rejette pas moins la garde impériale à sa place réelle. Troisièmement : l'intervention des « abstentionnistes conscients » a consommé la défaite du prince. Jamais participation à un scrutin n'avait été aussi grande. Un fort contingent d'abstentionnistes habituels, représentant quelque 10 % du corps électoral — effectif dont se contenterait un grand parti — a pris part à ce plébiscite, et ce ne fut pas à la manière attendue par les bonnes dames des Comités d'action civique !

Quoi qu'il puisse arriver maintenant, électoralement parlant, ce sera secondaire par rapport à cette étonnante manifestation populaire. Même s'il reste en place, l'empereur est déjà détrôné. Les syndicalistes ouvriers ne doivent pas néanmoins perdre de vue les suites sociales possibles. Il faut craindre les sursauts de la garde prétorienne installée dans toutes les avenues, les chemins, ruelles et lacets du pouvoir. N'oublions pas que c'est à la suite d'un coup d'Etat qu'elle se trouve là où elle est. L'empereur disait hier à son peuple ingrat : je t'ai évité la guerre civile. Oui ! comme ce pompier qui éteignait glorieusement les incendies qu'il avait lui-même allumés ! L'histoire retiendra que les émissaires de l'empereur se trouvaient parmi les instigateurs de la journée du 13 mai 1958 à Alger et que c'est son nom que l'on acclamait sur le forum. Qu'importe qu'il ait ensuite donné une allure légale à sa prise du pouvoir ! Tous les vainqueurs de coups d'Etat le font ou essayent de le faire. Qu'importe qu'après son célèbre « je vous ai compris », il ait abandonné ceux qui l'avaient porté, qu'il ait condamné même les plus enragés d'entre eux ! Cela aussi, c'est classique. L'opposition politique, compromise avec lui en diverses circonstances, n'a pas rappelé suffisamment l'origine de son pouvoir actuel.

Plus que vers lui qui n'aura été somme toute qu'une « péripétie », les syndicalistes ouvriers regarderont la disposition générale des forces sociales qui le soutenaient et qui s'apprêtent sans doute déjà à en soutenir d'autres. Il tiendra seulement à l'action ouvrière, à son indépendance politique et à sa fermeté de classe qu'après avoir perdu une bataille, ces forces conservatrices et réactionnaires perdent bel et bien la guerre.

R. GUILLORE.

Logement - Prix - Salaires et Impôts

La campagne pour l'élection présidentielle a été l'occasion pour les candidats de parler du logement, des prix et des salaires. Chaque candidat a promis de faire mieux que les autres et que le pouvoir en place, mais tous sont restés dans le vague quant aux moyens. Aussi, je voudrais suppléer à cette carence en rappelant ce que j'ai déjà dit à maintes reprises, mais qu'il faut répéter sans cesse.

LE LOGEMENT

La question n'est pas seulement de construire des logements, mais de les mettre à la portée de ceux qui en ont besoin. Chaque candidat a dit que, s'il était élu, il construirait plus de logements. Bien. Seulement, si le loyer de ces logements se situe au-dessus de 200 F par mois, ils resteront inabordables pour la majorité des travailleurs dont le salaire est inférieur à 1.000 F par mois. Et l'on sait qu'ils sont la majorité. Or, le logement est, avec l'alimentation et l'habillement, la condition première du niveau de vie. Sans logement ou avec un logement insuffisant et vétuste, on ne saurait parler de niveau de vie.

La société doit assurer à chacun le logement, comme elle doit lui assurer l'enseignement et les soins de santé. La construction de logements populaires décents devrait donc être inspirée par les seuls besoins en dehors de toute idée de profit. Autrement dit, c'est aux Pouvoirs Publics qu'il appartient de construire ces logements, et le coût de leur construction doit être financé par l'impôt sur les hauts revenus et sur les logements luxueux et résidences secondaires.

En d'autres termes, le logement populaire doit être mis sur le même pied que l'enseignement. De même qu'on ne construit pas des écoles pour gagner de l'argent, mais pour instruire les enfants, on ne doit pas construire des logements populaires pour gagner de l'argent, mais pour loger les travailleurs. Cela n'empêchera pas ceux qui en ont les moyens de s'adresser à la construction privée pour des logements plus luxueux et plus spacieux que nécessaire, mais le logement nécessaire ne doit pas être vendu, il doit être gratuit.

LES PRIX

Sur les prix, les candidats ont été plus discrets. Ceux de l'opposition se sont contentés de signaler qu'au cours du septennat du général de Gaulle les prix ont augmenté de 35 %, et ceux du gouvernement de rappeler que sous la Quatrième République les prix n'avaient cessé de monter.

Les uns et les autres avaient raison. Les travailleurs savent que la hausse des prix est un phénomène permanent qui met sans cesse en question leur pouvoir d'achat. Ici il ne faut pas se faire d'illusion : tant que nous serons dans une économie de marché, les prix monteront. Pour, sinon empêcher, tout au moins ralentir cette hausse deux sortes de mesures sont nécessaires. La première est d'ordre fiscal. Il s'agit de la suppression de tout impôt sur les objets de première nécessité et de reporter ces impôts sur les objets de luxe et les hauts revenus. La deuxième, c'est la gratuité des services les plus indispensables, tels que logement, transports pour le travail et les vacances, eau, gaz et électricité. Gratuité qui pourrait être compensée par un impôt spécial et proportionnel sur le revenu.

LES SALAIRES

Le salaire, c'est le drame quotidien des travailleurs. Sans arrêt, ils doivent le défendre contre la hausse des prix. En outre, ils doivent se battre pour profiter un peu de l'accroissement de la productivité du travail qui est pourtant leur œuvre. Là aussi les candidats, comme le gouvernement, n'ont rien apporté, bien que tous aient parlé de la nécessité de garantir le pouvoir d'achat des travailleurs. Pourtant la solution du problème du rapport entre les prix et les salaires est facile, à condition de la vouloir réellement.

Cette solution, je l'ai déjà exposée ici. Il faut le rappeler sans cesse, c'est l'échelle mobile des salaires indexée à la fois sur les prix et sur la productivité du travail. L'indexation sur les prix a pour but de garantir la stabilité du pouvoir d'achat devant la hausse des prix. L'indexation sur la productivité du travail a pour but de faire bénéficier les travailleurs des progrès du travail qui sont leur œuvre. Cette double indexation des salaires ne saurait être accusée d'être inflationniste puisqu'elle ne fait qu'ajuster les salaires à des hausses de prix et à une augmentation de la productivité du travail. La chose est si évidente qu'on s'étonnerait de l'hostilité des milieux gouvernementaux et du patronat, si on ne savait que cette double indexation empêche le renforcement de l'exploitation des travailleurs.

LES IMPOTS

Sur les impôts, les candidats de l'opposition ont été un peu plus précis. Réduction d'impôt sans spécification, relèvement de l'abattement à la base ont été les deux précisions apportées. Or, cette question des impôts préoccupe de plus en plus les travailleurs, car avec l'accroissement du budget, on ne peut que s'attendre à une augmentation des impôts. Et ceux-ci atteignent un niveau tel que la moindre injustice frappe plus terriblement les travailleurs à faible revenu.

On a depuis toujours dénoncé les impôts sur les objets de consommation qui pèsent plus lourdement sur les petits revenus que sur les gros. Ici la réforme qui s'impose, c'est leur suppression pure et simple, tout au moins pour les objets de consommation de première nécessité. Mais il y a l'injustice de l'impôt sur le revenu qui, proportionnellement, pèse plus lourdement sur les épaules des petits salariés. La raison en est que l'abattement à la base n'est pas assez élevé et que la progressivité de l'impôt n'est pas suffisamment accentuée.

Un simple exemple va nous le faire comprendre. Supposons deux revenus : un de 1.000 F par mois, soit 12.000 F par an ; l'autre de 5.000 F par mois, soit 60.000 F par an. Si on prélève 10 %, en moyenne, soit 1.200 sur les 12.000, il restera 10.800. Si on prélève 50 %, soit 30.000 sur les 60.000, il restera encore 30.000. C'est-à-dire que le niveau de vie de ce dernier revenu sera encore trois fois plus élevé que l'autre. Or, enlever 1.200 F à un revenu de 12.000 F est plus lourd que d'enlever 30.000 à

un revenu de 60.000. En effet, pour celui qui gagne 12.000 F par an, 1.200 F de moins représentent une privation sur son nécessaire. Par contre, pour celui qui en gagne 60.000 par an, 30.000 ne représentent qu'une privation sur son superflu.

C'est pourquoi l'impôt sur le revenu ne doit pas toucher au nécessaire et frapper lourdement le superflu. Autrement dit, l'abattement à la base doit être égal au S.M.I.G. et varier avec lui, et la progressivité de l'impôt doit atteindre presque les 100 % pour les tranches de revenus dépassant 5.000 F par mois.

Voilà quelques mesures précises dont les effets seraient salutaires pour les travailleurs. Mais ne nous faisons pas d'illusions, sans leur action, les travailleurs ne les obtiendront jamais.

Paul RIMBERT.

ÉCRIT LE 6 DÉCEMBRE

C'est épatant, ce qui s'est passé hier ! C'est la première fois qu'un plébiscite ne donne pas accord à un souverain qui demande confirmation. Qu'on se souvienne du dernier plébiscite de Napoléon III, très peu avant sa chute : 87 % de *« oui »* (7 millions, contre 1 de *« non »*).

La question est maintenant (le propre des « lendemains » c'est de poser des questions), la question est non pas : *« sera-t-il réélu ? »* mais *« se représentera-t-il ? »*

S'il se représente, il passera. Pas de discussion.

Donc : *se représentera-t-il ?*

Il y a vingt ans que j'étudie la psychologie du personnage.

Premièrement : *est-il intelligent ?* Dès juin 40, je me suis posé la question. Il venait de prendre position contre l'armistice, pour la continuation théorique de la guerre. Pour faire une telle chose, il fallait être soit très sot, soit très perspicace. Nous avons tous connu des imbéciles sans responsabilité qui blatéraient : « Moi, jamais je ne capitulerai ! » C'étaient des imbéciles. N'en parlons pas. Et ils n'avaient pas de responsabilité.

Or, le colonel de Gaulle, dégagé de tout commandement, n'avait pas non plus, à l'époque, de responsabilité.

Etait-il un militaire imbécile vulgaire, un obstiné bête, ou un homme ayant dans la cervelle de vastes perspectives justes ?

La radio, peu à peu, allait nous aider à discerner.

« La France a perdu une bataille. Elle n'a pas perdu la guerre. »

Ceci s'opposait à la thèse de Pétain : *L'armée française est vaincue. Donc l'Allemagne a gagné.*

La réalité était : *l'armée française est battue. Mais l'Allemagne n'a pas, de ce fait, gagné la guerre.*

Pétinienne ou gaullienne, les opinions erraient sur l'estimation du poids de la France devant les forces effectivement, ou virtuellement, en lutte.

La différence entre elles est que Pétain estimait qu'il n'y avait plus aucune perspective militaire, alors que de Gaulle estimait (18 juin) que *« des forces immenses »* n'avaient *« pas encore donné »*.

L'intelligence stratégique, qui rejoignait, en la circonstance, l'intelligence politique a, alors, été du côté de de Gaulle.

Donc, de Gaulle n'est pas un sot vulgaire.

Ce point établi, quel homme est-ce ?

Ne parlons pas de son amour de soi phénoménal : il crève les yeux.

Un trait qu'on n'a pas assez discerné est sa *capacité d'encaisser les échecs*, singulièrement sa capacité de dire non à la volonté populaire clairement exprimée contre lui.

Quand il a lancé, de Londres, son appel le 18 juin. « Moi, Général de Gaulle... » etc., il y avait des Français en Angleterre. Il y en avait beaucoup : tout ce qui avait pu être évacué de Dunkerque, plus ce qui était revenu de Norvège. Ça ne devait pas faire loin de la centaine de mille.

Or, malgré une propagande assez forte qu'il avait réussi à organiser dans les camps, qu'est-ce qui est allé, avec lui, de tous ces Français ?

Mettons *un sur mille.* (En 40 ce n'est pas Pétain, c'est la France qui a capitulé.)

Or, malgré ce désaveu franc, massif, librement exprimé, IL a continué.

Nous devons donc conclure que, malgré la blessure assez cuisante d'amour-propre que constitue pour lui le 5 décembre, IL continuera. IL se représentera.

Les dessinateurs du *Canard* ont donc encore, pour nombre d'années, une matière toute trouvée.

Il est cependant à craindre que la tolérance qu'il a eue, au cours de la première étape, ne se trouve diminuée. Le III[e] Empire est allé de « l'Empire autoritaire » à « l'Empire libéral ». Le IV[e] pourrait bien suivre la voie inverse.

J. PERA.

P.S. — Je suis ravi. J'ai perdu mon pari ! Et je serai tout content de payer l'enjeu.

C'était en septembre. On n'avait pas encore de données sur les candidats éventuels. On parlait donc au hasard, Charbit et moi.

Charbit disait : « IL sera en ballottage. » Je répondais : « Tu n'y penses pas ! Avec ce qu'on sait du suffrage universel, des femmes et de la télé... Tiens, je suis prêt à parier 5.000 balles que la sottise l'emportera sur ce que nous souhaitons. » « D'accord » répondit Charbit « 5.000 balles pour la R.P. »

Vers un tournant doctrinal à F.O. ?

Du dernier C.C.N. de la CGT-FO qui s'est tenu à Paris, les 20 et 21 novembre, deux enseignements principaux peuvent être dégagés.

Le premier est rassurant. La fidélité des militants F.O. à la Charte d'Amiens reste encore solide comme le démontrent les extraits suivants de la résolution votée à l'occasion des élections présidentielles.

« *A quelques jours de l'élection présidentielle, le C.C.N. déclare qu'il n'appartient pas à la Confédération de donner des consignes de vote. Il considère qu'il revient aux citoyens de se déterminer en conscience, selon leurs propres appréciations des faits et des perspectives dans le plein usage de leur liberté d'expression.*

« *La Confédération Force Ouvrière a constamment éclairé ses adhérents et, dans la mesure de ses possibilités, l'opinion publique, sur chacun des problèmes dont elle a eu à se préoccuper et notamment sur les orientations de l'Etat et les actes des gouvernements...*

...« *La Confédération Force Ouvrière, selon sa charte constitutive « ne saurait être indifférente à la forme de l'Etat » parce que le syndicalisme ne saurait exister dans un régime totalitaire. Elle ne peut cependant confondre son rôle avec celui nécessaire en démocratie, des partis et groupements politiques...*

... « *Le C.C.N. fait confiance aux adhérents des syndicats Force Ouvrière pour que, le jour venu, en tant que citoyens, ils agissent en conformité avec les conceptions, les buts, les positions et les objectifs nettement affirmés par la Confédération.* »

Le débat ne fut pas aussi passionné que le craignait la direction confédérale qui avait fait reporter au C.C.N. de Toulon en mai dernier, le congrès confédéral de novembre 1965 à avril 1966. Depuis cette date, il a coulé de l'eau sous le pont électoral, surtout parmi les partisans d'une prise de position dont beaucoup s'étaient prononcés dans la perspective de la candidature de Gaston Defferre. De ce fait, des interventions sont apparues plus comme un baroud d'honneur que comme défense de convictions profondes. Il faut comprendre que la position des amis de la S.F.I.O. n'était pas facile à tenir sur le plan syndical.

Le pèlerinage de Guy Mollet, en 1958, à Colombey reste encore frais dans beaucoup de mémoires, et il faut bien constater que les quelques syndicalistes F.O., enclins par discipline de parti à soutenir la campagne du candidat unique de la gauche appartiennent, pour nombre d'entre eux, aux fédérations les plus réfractaires à l'unité d'action ou à la discussion des problèmes posés par la division syndicale.

Composée idéologiquement, comme l'est la Centrale F.O., la position arrêtée est sage et conforme à ce qu'attendait l'U.D. de la Loire, qui avait elle-même défini sa position en ces termes :

« *Fidèle à la Charte d'Amiens, la C.E. déclare qu'elle n'a pas à soutenir un candidat, chaque syndiqué étant libre de se déterminer selon ses convictions.*

« *Elle tient toutefois à souligner que ces élections ne doivent pas être l'occasion d'une opposition entre les idées du travailleur citoyen et ses revendications de syndiqué.*

« *Elles ne doivent pas non plus entraîner les travailleurs dans un geste d'abandon de leur sort. Au contraire, l'U.D. Force Ouvrière tient à réaffirmer que l'avenir des travailleurs est lié à la conscience qu'ils ont de leur devenir et surtout aux actions qu'ils entreprendront pour l'améliorer* ».

La deuxième décision du C.C.N. est d'inscrire à l'ordre du jour du Congrès confédéral, qui se tiendra à Paris du 13 au 16 avril prochain, la question suivante : « Le rôle du syndicalisme dans la société moderne ».

Attaquer une telle question de front est un acte courageux et il faut souhaiter que le débat soit largement ouvert, encore qu'il semble difficile de trancher une telle question en une étape, donc au seul prochain congrès.

De nombreux militants, surtout parmi les jeunes qui n'ont pas connu la scission, estiment nécessaire que Force Ouvrière fasse le bilan de son activité et mette à l'unisson doctrine et moyens. Depuis 1947, les conditions qui ont justifié la division, se sont modifiées ; le capitalisme a pris de nouvelles formes et la classe ouvrière subit des mutations sous l'influence du nouveau style de vie qu'amène la civilisation industrielle.

La classe ouvrière a-t-elle évolué au point d'imposer une transformation radicale de la doctrine et des moyens du syndicalisme ? Là est la question que vont se poser les responsables F.O. et, avec eux, beaucoup d'autres militants ouvriers qui les observent de l'extérieur.

Du prochain congrès sortira donc une réaffirmation de la doctrine traditionnelle avec une modernisation des moyens d'action ou alors une accentuation d'un réformisme acceptant sans point de retour le néo-capitalisme technocratique qui s'instaure.

N'oublions pas que ce pas a été déjà franchi par les grands de la C.I.S.L. (D.G.B. allemande et T.U.C. anglais) et que l'efficacité du syndicalisme de l'A.F.L.-C.I.O. fait rêver beaucoup de militants, las de s'user à contenir le communisme qui en France, paralyse le syndicalisme depuis 40 ans.

La politique paritaire dont Bergeron s'est fait le champion, pourrait le laisser croire, si par ailleurs, on ne connaissait pas sa ferme volonté de s'opposer aux tentatives de l'Etat de porter atteinte à l'indépendance du syndicalisme.

Il faut aussi attendre le résultat des élections présidentielles car si elles nous apportent quelques années supplémentaires de gaullisme, sans doute assisterons-nous à un renforcement autoritaire de ce dernier pour contenir une opposition renforcée par la compétition électorale. Cette situation peut aussi bien précipiter les évolutions du syndicalisme que cristalliser son opposition au régime, si de Gaulle veut imposer ses vieilles lunes sur l'association capital-travail et « mouiller » les syndicats dans des institutions à pouvoir économique.

Il est donc prématuré de tirer de trop hâtives conclusions sur l'avenir du syndicalisme Force Ouvrière, d'autant plus que la question inscrite à l'ordre du jour fera sans doute l'objet d'un rapport préparatoire, qu'il faut attendre, pour procéder à une analyse sérieuse.

D'ici le congrès, nous aurons l'occasion d'en reparler. Sans doute même sera-t-il indispensable d'en débattre largement dans les colonnes de « la R.P. », car tous les militants syndicalistes comprendront aisément, que les décisions prises au congrès confédéral de F.O. engageront largement l'avenir d'un syndicalisme de la C.G.T. de Pelloutier et de la Charte d'Amiens.

M. PIOLET.

LES 40.000 HEURES

30x40x35 heures :

Ce calcul élémentaire, si vous l'effectuez, vous donnera un peu plus de 40.000 heures. Il a une grande signification et il est à la base du dernier ouvrage de M. *Jean Fourastié* intitulé « Les 40.000 heures ». Que signifie ce produit ? Il veut dire qu'à raison de *30 heures par semaines, de 40 semaines de travail par an* et de *35 années d'activité productrice,* nos fils, ou plutôt nos petits-fils consacreront 40.000 heures de leur vie au travail social.

Cette prévision qui vaut pour notre société industrielle et pour les dernières années de ce siècle prend tout son sens si l'on compare ce temps de 40.000 heures, premièrement à la durée moyenne de la vie humaine, deuxièmement au temps actuel de travail d'un ouvrier ou employé moyen.

En tenant compte de l'augmentation normalement prévisible de la durée moyenne de la vie, M. Jean Fourastié calcule que celle-ci approchera de 700.000 heures. Une fois déduit le temps des contraintes biologiques, sommeil et repas (temps qui tendrait plutôt à décroître), on peut voir que le temps disponible, le temps de la liberté devient beaucoup plus grand que ces 40.000 heures d'astreinte productrice, même en bien considérant que la durée de l'enfance et de la jeunesse dont l'instruction générale et professionnelle se prolonge jusqu'à vingt ans et au delà, n'est nullement un temps complet de liberté. Cela implique, comme le dit Jean Fourastié, « une extraordinaire mutation de la condition humaine », une métamorphose que son livre nous décrit sous tous ses aspects.

Il faut aussi comparer ces 1.200 heures de travail par année productrice au temps actuel de travail dans les pays du Marché Commun (ce n'est pas en France qu'il est le plus court). Ce temps dépasse largement 2.000 heures par an ; il dépassait 3.500 heures au XIXe siècle. Cela nous permet de mesurer le chemin parcouru et celui qui reste à parcourir. Nous avons beaucoup à faire pour que ce temps des loisirs — qui n'est d'ailleurs pas nécessairement celui de la liberté — sorte des vues optimistes de M. Fourastié pour entrer dans la réalité sociale. Car contrairement à ce que pensent beaucoup de collègues ou confrères de M. Fourastié, sinon M. Fourastié lui-même, les travailleurs auraient tort d'attendre maintenant que le progrès technique leur apporte cela sur un plat.

***

M. Fourastié est, en effet, généralement classé parmi les optimistes en matière d'économie. Ce qui, à vrai dire, ne signifie pas grand'chose, les faits économiques ne dépendant pas des humeurs de ceux qui les observent. Le tout est de savoir si l'analyse et les prévisions de M. Fourastié sont fondées. Elles le sont dans une large mesure. Elles ont apporté quelque chose de nouveau dans ce qu'on appelle « les sciences économiques », seulement en voie de constitution et dont la formation subit inévitablement l'influence généralement retardatrice des intérêts et des idéologies des classes dominantes. La thèse de M. Fourastié pourrait se résumer un peu brutalement dans cette proposition : le progrès technique engendre le progrès social et rend possible la réalisation de revendications sociales et socialistes jugées utopiques quand elles furent formulées. Il a été le facteur déterminant de l'élévation du niveau de vie et de la modification du genre de vie. M. Fourastié a donné une nouvelle définition des trois secteurs économiques dont le nom est maintenant presque passé dans la langue courante (secteurs primaire, secondaire et tertiaire) en considérant le taux différent de croissance de la productivité dans l'un et dans l'autre.

Nous retrouvons ces définitions et ces distinctons — dont certaines auraient déja besoin d'être revues — dans ce nouvel ouvrage : « Les 40.000 heures » qui vient après d'autres livres du même auteur que nous n'avons pas la prétention de résumer, mais qui ont fait sensation.

Nous ne partageons pas ici toutes les opinions de M. Fourastié ; on le verra encore en lisant et en discutant cet ouvrage. Mais ses travaux valent que les syndicalistes lui rendent hommage. Je me permettrai même de dire que je le trouve en progrès. Nous avons déjà eu l'occasion de l'accrocher dans ces colonnes à propos de la revendication ouvrière qui troublerait, paraît-il, l'harmonie du progrès. On connaît la thèse technocratique à laquelle M. Fourastié paraissait un moment apporter l'appui de son autorité : « Ne gênez pas les belles lignes de notre plan en revendiquant de façon intempestive. Quand il deviendra possible de vous donner satisfaction quant à l'augmentation des salaires ou à la diminution du temps de travail, nous vous le dirons ! En attendant toute revendication aurait un rôle frénateur ».

On connaît la chanson, que nous n'avons pas entendu chanter seulement par les patrons capitalistes ! Eh bien ! M. Fourastié reconnaît maintenant la revendication ouvrière comme un des facteurs de la dynamique du progrès technique et, par conséquent, du progrès social. Il va même jusqu'à dire que la revendication, pour être efficace, doit être en avance sur le réel, ce que les syndicalistes et, plus particulièrement, les syndicalistes révolutionnaires savaient d'instinct. M. Fourastié écrit textuellement : « *Non seulement les institutions sont inadaptées, mais la revendication même qui s'efforce de les faire changer est elle-même en retard sur le réel. Or, pour avoir quelque chance d'aboutir à des solutions efficaces, il est clair qu'il faudrait que le revendicateur fût en avance sur le réel.* »

***

Comment se fait-il donc qu'à la fin de la discussion parlementaire sur le Ve Plan, M. Pompidou a pu s'appuyer sur M. Fourastié et citer un passage de son livre pour essayer de justifier l'opposition gouvernementale et patronale à la réduction du temps de travail ? Voilà le passage dont il s'agit (« Les 40.000 heures » p. 77) : « *On revendiquait (on revendique encore) la réduction du temps de travail sans diminution des salaires, ce qui, dans l'instantané, est scientifiquement absurde si l'on parle de salaires réels (c'est-à-dire de pouvoir d'achat) ; ou absolument illusoire si l'on parle de salaires nominaux ou monétaires.* » M. Pompidou, le bon apôtre, a arrêté là sa citation ; nous irons un peu plus loin. Nous la discuterons d'abord telle qu'elle est sortie de la bouche du premier ministre de Sa Majesté. Vous remarquerez tout d'abord l'invocation à la science ; on dit : « votre revendication est scientifiquement absurde » ce qui ne laisse pas d'être impressionnant. Mais nous y regarderons de plus près. M. Fourastié veut dire à peu près ceci : si vous réduisez d'un coup et dans toutes les industries le temps de travail, du même coup vous réduisez, *dans l'instantané* (n'oublions pas ce point fondamental sur lequel M. Pompidou a passé instantanément) vous réduisez la production et, par conséquent, la quantité des marchandises consommables ; si donc les salaires ne se trouvent pas réduits dans la même proportion, vous ne pouvez aboutir qu'à l'augmentation des prix et, par conséquent, rendre illusoire le maintien de votre pouvoir d'achat.

En admettant pour le moment l'impeccabilité de ce raisonnement, il reste que l'auteur lui-même ne le soutient que *dans l'instantané,* c'est-à-dire pour le cas où, tous les autres facteurs de la production restant les mêmes, comme figés dans l'instant, on réduisait massivement le temps de travail des producteurs. *Mais personne ne revendique cela.* Même dans ce cas d'ailleurs — qui n'a qu'une valeur purement théorique — il y aurait encore beaucoup à dire : distinction entre activité rémunérée et production réelle, distinction entre production utile et production inutile, répartition de la production utile, et autre chose encore. Que M. Fourastié ne se croie pas quitte parce que, dans une note en bas de page, il a réglé son compte à la théorie « erronée » de la plus-value qu'il attribue à Marx seulement ! Nous aurions beaucoup à dire sur ce point si nous ne voulions nous limiter strictement à la question de la réduction du temps de travail. Mais nous aurions déjà un argument dans la réaction en quelque sorte viscérale que les patrons (les patrons privés et le patron-Etat) opposent toujours à la revendication permanente de la classe

ouvrière pour les huit heures par jour, puis pour les quarante heures par semaine, puis pour les trente-cinq heures...

C'est plus à M. Pompidou qu'à M. Fourastié que nous en avons car la citation, nous l'avons dit, était incomplète. M. Fourastié s'expliquait aussitôt ainsi : « *En effet, la réduction de la durée du travail, toutes choses égales d'ailleurs, ne peut pas ne pas entraîner une réduction de la production nationale et cette production détermine la consommation nationale.* » Ce qui est important dans cette explication, c'est l'expression « *toutes choses égales d'ailleurs* » que les savants emploient généralement pour isoler un facteur de variation parmi d'autres. Or, il est évident que dans la dynamique économique aucun élément ne reste « égal » ; c'est dans le mouvement, dans le développement que les syndicalistes ouvriers, en tenant compte du progrès technique dont M. Fourastié est le prophète, posent la réduction du temps de travail, non comme un frein, mais comme un accélérateur de ce progrès.

Allons plus loin : est-il « scientifiquement absurde » de revendiquer en même temps l'augmentation des salaires et la réduction du temps de travail ? Absolument pas. Ce ne sont là que deux conséquences complémentaires du progrès technique et du progrès social qui devrait normalement l'accompagner. Supposons que la production utile augmente de 10 % : j'espère que vous êtes bien d'accord pour que le pouvoir d'achat des travailleurs augmente en même temps ? (Laissons de côté pour aujourd'hui la question de savoir s'il doit augmenter lui aussi de 10 %, ou moins, ou plus — ce qui ne serait nullement « scientifiquement absurde »).

Mais les travailleurs peuvent faire un choix (on dit aujourd'hui une option) entre le niveau de vie, qui est mesurable en monnaie ou en marchandises, et le genre de vie qui, s'il n'a pas sans doute d'unité de mesure, est probablement plus près de la source du bonheur. Les travailleurs peuvent choisir une augmentation moins rapide de l'un (pour le moment, on est loin de l'excès de vitesse !) pour une amélioration plus sensible de l'autre. C'est M. Fourastié lui-même qui nous a appris à faire la distinction entre niveau de vie et genre de vie !

Ce qui compte, c'est l'augmentation du prix de l'heure de travail, résultant normalement de l'augmentation moyenne de sa productivité, et non de gagner prétendûment davantage en s'abrutissant en de longues journées. En revendiquant la diminution du temps de travail, les syndicalistes poussent au progrès technique, mais, de façon plus éminente, ils luttent contre l'aliénation de l'ouvrier pendant neuf heures par jour (et davantage) de travail intense, augmentées souvent de deux heures de transport pénible, agrémentées d'une heure de télévision non sélective, avec la possession ou l'espoir d'une voiture dont on n'a pas le temps de se servir !

***

C'est d'ailleurs ce que dit fort bien M. Fourastié à la page 80 de son ouvrage quand il parle du « temps nécessaire pour jouir de l'augmentation du niveau de vie ». Plus profondément sans doute avait-il écrit (p. 49)) : « *Les lois de la productivité sont bien loin de coïncider avec les besoins et les aspirations de la vie* ». L'expansion de la production, l'accroissement de la productivité ne sont pas des buts ; nous ne devons rien sacrifier à ces nouvelles divinités. Ce sont des conditions très favorables pour que, étant là en permanence la revendication ouvrière et la lutte qui l'appuie, le progrès technique accouche d'un progrès social. Mais plusieurs fois encore au cours de notre lecture, nous pourrons relever des hésitations, des retours en arrière, des contradictions même.

L'une de ces contradictions concerne *la hiérarchie des salaires*, problème sur lequel nous revenons souvent ici parce qu'il est peut-être à notre époque le trait principal de l'inégalité sociale. M. Fourasité parle des « *privilèges sans doute plus accusés que dans le passé qui seront acquis aux individus intellectuellement doués.* » Ici, nous dressons l'oreille au mot de « privilège », car nous somme contre tout privilège social.

S'il existe des inégalités naturelles résultant de « la loterie génétique », comme dit M. Fourastié, pourquoi devraient-elles entraîner des privilèges économiques et sociaux ? Si cet homme ou cette femme ont déjà la chance d'avoir une intelligence au-dessus de la moyenne (en admettant que M. Fourastié ait des critères « scientifiquement » sûrs de définir cette supériorité), pourquoi faudrait-il qu'il ou elle mange mieux que moi, dorme dans un meilleur lit et dispose de deux salles de bain alors que je n'en ai qu'une ? J'attends une justification morale. Si l'on peut donner une explication économique, elle ressort encore d'un sous-développement relatif de l'économie et de la civilisation. La preuve, c'est que M. Fourastié lui-même, quand il étudie « la tendance de l'évolution à long terme » constate, premièrement, que le revenu moyen de l'ensemble des personnes actives se rapproche du revenu moyen de l'ouvrier professionnel et, deuxièmement, qu'il y a une sorte de condensation autour de cette moyenne. C'est donc que cette tendance conduit heureusement et normalement au resserrement de la hiérarchie des revenus et que cette tendance doit être favorisée, accélérée et, au besoin, accentuée d'un bond ou d'un coup de pouce révolutionnaire par l'action ouvrière pour l'égalité économique.

***

Peut-être faudrait-il un livre aussi gros que celui de M. Fourastié pour discuter tout ce qu'il nous apporte. Dans notre esprit, c'est un compliment. Les occasions ne nous manqueront pas d'y revenir. Prenons déjà dans son étude et dans ses prévisions ce qu'elles nous donnent à l'appui de « la longue marche » vers la réduction du temps de travail. Regrettons pourtant que les conservateurs sociaux aient pu, en cherchant bien, y trouver des arguments favorables à leur thèse.

Comme nous, M. Fourastié pense que « *la réduction progressive de la durée du travail est au cœur des problèmes économiques de notre temps* ». Il aborde largement deux autres problèmes « explosifs » connexes : celui de la population (« *En dix ans, de 1951 à 1962, la population mondiale s'est accrue d'un effectif supérieur à celui de la totalité des hommes vivants à la fin du XVII*[e] *siècle* ») ; celui de la « société des bacheliers ». Il prédit que les hommes du XXI[e] siècle auront des « invités inattendus » : rationnement de l'espace, pollution du milieu vital, psychoses et « maladies de civilisation », ce que nous appellerions les contradictions de la société rationnelle.

Sans parler des contradictions inhérentes à l'homme même chez qui l'irrationnel défend farouchement sa place. C'est ainsi que M. Fourastié se cramponne encore fermement, sinon solidement, aux croyances de ses pères. Nous sommes tolérants, mais M. Fourastié y va quand même un peu fort quand il écrit, dans ses réflexions finales, que la religion chrétienne « a engendré l'esprit scientifique », alors qu'elle l'a étouffé et persécuté pendant des siècles ! Auparavant, il avait écrit que la mutation de l'humanité contemporaine « ne modifie pas le problème de l'existence de Dieu... mais semble *au minimum* impliquer une délégation de pouvoirs à laquelle nous ne sommes pas préparés ». Il me semble bien, *au minimum*, que cela modifie le problème de l'existence de Dieu. Remarquons en passant que cette « délégation de pouvoirs » que Dieu ferait à l'homme, renouvelle, en le modifiant et en lui donnant un style « réformiste », le vieux mythe païen de Prométhée dérobant le feu du ciel ! Ne vaut-il pas mieux penser et dire que l'homme de notre temps est en train de reprendre des pouvoirs que, provisoirement, par ignorance et par faiblesse, il avait délégué à un dieu de son imagination créatrice ?

Raymond GUILLORE.

« Bien que la science ait un caractère essentiellement universel, le chauvinisme de certains centres européens est certain. Le chauvinisme va d'ailleurs souvent de pair avec la médiocrité. En science, en tout cas, les frontières, la diversité des langues sont des facteurs secondaires.

Jacques MONOD.
Prix Nobel de Médecine
et de Physiologie 1965

Responsabilités du syndicalisme

III. - Dans la vie économique

Voici la suite de l'étude de nos camarades de « La Table Ronde syndicaliste de la Loire », travail collectif de militants de plusieurs centrales et de plusieurs tendances. Cette étude paraîtra prochainement en brochure.

1. — NOTION DE RESPONSABILITE

Le syndicalisme engage **son crédit** et celui de ses militants bien qu'il ne soit pas responsable sur le plan matériel des conséquences des actions qu'il peut être amené à faire entreprendre par ses membres car ce sont eux qui restent juridiquement responsables.

Mais cette notion de responsabilité du syndicalisme va plus loin que le plan juridique. Voyons en fait quel fut et quel est le comportement des grandes centrales ; pour être clair, voyons son évolution.

A ses débuts, vers la fin du XIX[e] siècle, le syndicalisme était surtout revendicatif ; son souci n° 1 était la contestation. Sa certitude de voir les travailleurs frustrés en toutes circonstances, la notion de classe extrêmement vivante qui l'habitait lui faisaient préférer l'action directe à tout autre mode de lutte.

De nos jours, malgré la présence bien vivante du capitalisme, la notion de classe s'estompe et il s'oriente davantage vers la revendication appuyée sur des propositions d'organisation de l'économie.

La vie économique ayant évolué, le capitalisme privé, cédant chaque jour la place au capitalisme des monopoles ; la planification se substituant à la liberté, voire à la concurrence ; les alliances internationales : Marché commun, Comecon, etc., remplaçant le règne des économies fermées ; la relative évolution des niveaux de vie, tous ces phénomènes interdépendants font que les responsabilités du syndicalisme sont devenues plus importantes.

Les revendications sont davantage pesées en fonction de l'examen des conjonctures et des renseignements recueillis dans diverses assises ou commissions où le syndicalisme ouvrier siège en face des autres couches sociales et du gouvernement. Ces participations elles-mêmes indiquent que le syndicalisme revendique des responsabilités de contrôle et souvent même proteste-t-il contre l'insuffisance de celles qui lui sont accordées.

Il faut par contre noter l'imprécision de sa vocation gestionnaire préconisée en un temps avec acharnement. Mais que ce soit au stade de l'entreprise ou de l'Etat, exclusion faite des services nationalisés, il semble que l'insuccès de l'expérience des comités d'entreprise dans leur formule actuelle, ajouté à l'exemple allemand, ait refroidi singulièrement ses plus chauds partisans.

Par contre, s'agissant des responsabilités offertes à l'échelon législatif, si la majorité semble se refuser à ce que d'aucuns appellent « l'intégration », d'autres semblent assez séduits.

Pour notre part, nous considérons — dans l'ensemble — qu'il vaut mieux que nous ne conservions que nos responsabilités traditionnelles de contestation, quel que soit le régime, usant dans le même temps de nos possibilités de stimulateurs de l'économie. En un mot, et pour conclure, sur cet aspect, disons que la responsabilité morale que nous portons, y compris envers les travailleurs indifférents, est lourde, que le moindre faux pas conduirait à la catastrophe, et que la sagesse consiste, en la matière, à comprendre son époque sans vouloir trop vite la dépasser dans les faits. Certes des faillites politiques ont accru l'importance de l'action syndicale puisque, bien souvent, nous restons le rempart, mais il faut savoir, en la matière, rester modestes, prudents, et ne pas déborder du rôle que nous nous sommes un jour défini.

2. — NOTION DE VIE ECONOMIQUE

Toute notre formation syndicale ou presque est maintenant axée sur la formation économique. Nos militants aux échelons un peu plus élevés, complètent la leur par des « présences » que nous évoquions au chapitre précédent. C'est dire l'importance que le syndicalisme attache aux phénomènes économiques et à leur compréhension, afin de mieux défendre les intérêts dont le syndicalisme a la charge. Qui a dit « l'économie est roi » ? C'est vrai, ce le sera de plus en plus et cela bouleversera les civilisations et les régimes politiques.

Notre orientation doit être en la matière de refuser l'asservissement à ce monstre sacré, mais pour cela il faut le dominer.

Pour les autres éléments de la vie économique — entreprises, Etat — les choses sont devenues moins simples.

Avant, l'entreprise fabriquait avec la seule notion de faire du **profit** après avoir très vaguement essayé de distinguer les contours d'un marché où il se trouvait peu de points de saturation.

Aujourd'hui, les besoins évoluent, ils évoluent vite, et l'entreprise qui veut toujours faire du **profit,** doit se **concerter** dans la plupart des cas avec ceux qui étaient naguère ses concurrents. Naissent alors les concentrations, les trusts qui, avant de fabriquer étudient, orientent.

L'Etat ne peut rester indifférent tant du point de vue de sa propre assise financière que de sa balance des comptes. Il interviendra de même afin de permettre la satisfaction des besoins élémentaires.

L'agriculture, cette « anarchiste » née, en viendra, elle aussi à se discipliner. Et ainsi assistons-nous à la limitation relative d'une liberté, celle de produire n'importe quoi, n'importe comment et n'importe où. Dans le même temps, la notion d'intérêt général grandit, ou si vous préférez, la notion d'intérêt particulariste s'infléchit.

L'Etat devient un monstre et il doit tirer une multitude de ficelles, qu'il est bien obligé de confier à des techniciens, qui deviennent rapidement et pour un grand nombre des technocrates. Les responsabilités sont transférées, le capitalisme se transforme, les capitaux se répartissent à un plus grand nombre. C'est la naissance du néo-capitalisme dirigiste.

A l'extérieur des frontières « des peuples gras », les « peuples maigres » ont des échos. Ils réclament leur part, et comme nos sociétés se sont transformées à **leur intention seulement,** qu'elles s'affrontent encore entre elles, se menacent, elles vont, en fonction de leurs moyens, chercher débouchés, appui et implantation stratégique chez ceux qui ont faim. Nous en sommes là de notre évolution. Et c'est à partir des choix **que pourront ou seront capables** de faire les syndicalismes de nos pays capitalistes ou dits socialistes que pourront ou non profiter au plus grand nombre les résultats du génie de l'homme.

IV. - Au niveau de l'entreprise et dans la vie du pays

1. — Le Syndicalisme est l'organisation de lutte des travailleurs :

— Pour la défense de leurs intérêts,
— Pour défendre les droits acquis, les conquêtes sociales, démocratiques, politiques ;
— Pour transformer les structures sociales et économiques actuelles, afin de les mettre mieux au service du peuple ;
— Pour la liquidation du système capitaliste et son remplacement par une société socialiste et démocratique.

Mais il nous apparait important de bien situer chacune des phases de l'action syndicale, quelle qu'elle soit, dans le cadre de nos perspectives révolutionnaires de transformation radicale de la société.

Chaque action d'entreprise, chaque augmentation de salaires, chaque réforme de structure, toute représentation syndicale, etc. doit s'inscrire dans ces perspectives.

Ce qui nous amène à essayer de définir ce que doivent être les responsabilités du syndicalisme à différents niveaux.

2. — Sur le plan de l'entreprise

C'est là que les travailleurs passent la plus grande partie de leur vie active.

C'est là que vont évidemment se dérouler les actions propres à l'entreprise. Mais c'est là aussi que vont se mener les luttes essentielles contre le patronat, contre le capitalisme.

Actions, luttes, pour un meilleur pouvoir d'achat, car c'est ce qui intéresse les travailleurs avant toute chose. Mais aussi actions, luttes de contestation du pouvoir patronal, en vue d'éliminer un jour le pouvoir de celui-ci pour le remplacer par une gestion démocratique.

Cette conception de la lutte est loin encore d'être généralisée ; mais n'est-ce pas un peu la faute des organisations syndicales ? Nous sommes conscients de la nocivité que peut contenir cette civilisation du confort dans laquelle nous sommes engagés. Nous sommes conscients que la pire des erreurs serait de laisser les travailleurs se battre exclusivement pour la voiture et la télévision. Mais comment leur proposer d'autres objectifs d'une autre dimension, de plus grande valeur, qui soient susceptibles de les intéresser, voire de les passionner à la lutte syndicale ?

Pour nous, tout acte posé dans l'entreprise, ne doit pas être en contradiction avec nos objectifs de lutte à long terme. Il doit, au contraire, s'inscrire dans cette lutte.

En d'autres mots, chaque action dans l'entreprise doit nous rapprocher de la fin du système capitaliste et préparer les militants, mais aussi les travailleurs, à la nouvelle société socialiste que nous voulons réaliser.

Cette conception de l'action devrait être celle des délégués, du Comité d'Entreprise, comme de la Section Syndicale d'Entreprise.

C'est dans cet esprit d'ailleurs que nous réclamons de plus en plus, non seulement le respect des droits syndicaux, mais l'extension de ceux-ci, notamment pour assurer la protection des militants syndicaux dans l'entreprise.

Il faut que dans l'entreprise, le représentant syndical soit reconnu, comme il l'est au niveau des Chambres Syndicales, c'est-à-dire qu'il ait droit à la parole en tant que tel, et que lui soit attribué un certain nombre de facilités et de garanties pour accomplir ses fonctions.

Il faut que la Section Syndicale puisse remplir son rôle vis-à-vis des travailleurs, en ayant le droit de s'adresser à eux par des réunions, par des distributions de tracts et des ventes de journaux, en ayant le droit de collecter les cotisations, de s'organiser au niveau de l'entreprise.

Le jour où ces droits seront conquis, le pouvoir patronal dans l'entreprise se trouvera diminué dans la mesure où la force syndicale, elle, se trouvera accrue. Ce sera peut-être bien peu par rapport à ce pouvoir absolu qu'a le patron en système capitaliste. Mais ce sera quand même un pas de fait. D'autant plus que cette revendication fondamentale n'est pas la seule que réclame le syndicalisme.

Il y a en effet, entre autres, l'extension des droits du Comité d'Entreprise, la réforme de l'inspection du travail, l'application de la législation sociale (contrôle et sanctions), etc.

3. — Sur le plan national

Ce qui est valable sur le plan de l'entreprise l'est aussi, et encore plus, sur le plan général, à l'échelon national.

Si l'on veut que notre action de tous les jours serve non seulement les intérêts immédiats des travailleurs, mais permette d'aller beaucoup plus loin, il nous faut évidemment avoir des objectifs à longs termes, mais aussi déterminer une stratégie et une tactique. C'est-à-dire que notre politique ne soit pas en contradiction avec le ou les buts à atteindre, mais qu'au contraire, elle permette de les atteindre plus facilement.

Ce qui veut dire que notre participation dans tel ou tel organisme consultatif (comité d'expansion — conseil économique — organisme du plan) ne pourra être envisagée que sous certaines conditions, notamment : avoir une force syndicale suffisante — obtenir une représentation ouvrière au moins équivalente à la représentation de l'ensemble des autres catégories sociales — la mise à la disposition des représentants ouvriers de moyens de travail (financiers notamment) — l'établissement de plans et de programmes de travail (accès aux sources d'information). Ce qui veut dire encore que notre politique en matière de Sécurité Sociale, de retraite complémentaire, de chômage, ne devra pas uniquement tenir compte des problèmes du moment. Nous pourrions ainsi multiplier les exemples.

On pourrait répéter les mêmes choses en ce qui concerne plus particulièrement notre participation aux organismes du plan, ou plutôt au sujet de notre conception de la planification française. Pour aller dans le sens qui nous paraît la seule voie acceptable pour nous, syndicalistes, le système de planification française doit se démocratiser considérablement, des moyens d'action réels et efficaces doivent lui être donnés, et la planification doit être conçue avant tout en fonction des besoins du plus grand nombre.

Dans une première étape, la composition et le fonctionnement des organismes du plan devraient être envisagés à l'image de ce qui existe actuellement au Conseil Economique, et une liaison beaucoup plus étroite devrait être réalisée entre les deux. Une décentralisation véritablement démocratique des uns et des autres devrait être effectuée à l'échelon des industries, des régions et des départements.

Mais telle ou telle structure, telle composition, telle représentation ou désignation ne sera pas valable une fois pour toutes. Il faudra modifier,

adapter, voire remettre en cause, notamment en fonction de l'évolution du système capitaliste. Il est à souligner en particulier, que le rôle du syndicat sera très nettement différent selon qu'il s'agisse d'un système socialiste tel qu'il a été défini au début de cette étude ou de n'importe quel système capitaliste, bien que le rôle contestataire du syndicat demeure identique.

V. - Moyens pour le syndicalisme d'assumer ses responsabilités

1. — Evolution des responsabilités du Syndicalisme dans la vie économique

1) EXISTENCE : Les responsabilités sont réelles, puisque, en résumant sommairement, les syndicats pensent freiner (France) ou paralyser (USA), ou au contraire, encourager (URSS) l'activité économique du pays.

2) DISTINGUONS : Le présent et l'avenir.

a) **Le Présent** : où la société est gérée par les capitalistes pour les capitalistes (Pompidou est le capital au pouvoir... on ne peut même pas lui reprocher de se cacher !...)

Dans cette situation, les deux buts du syndicalisme sont :

— La contestation (jusqu'à la lutte ouverte contre le régime).

— L'apprentissage du contrôle de la gestion pour préparer l'avenir.

b) **L'avenir :**

La contestation est un des buts classiques et bien connus du syndicalisme. On peut dire qu'elle englobe le second but que nous avons défini. En effet, c'est en grande partie à travers les luttes que la classe ouvrière apprend le sens des responsabilités, donc la gestion. Cependant, la participation au contrôle de la gestion dans le cadre des lois actuelles (comités d'entreprises, délégués du personnel, participation aux organismes nationaux de planification, etc.), est aussi une lutte et elle permet le développement de l'esprit d'initiative des travailleurs.

Cette participation oblige aussi les militants à s'informer des problèmes économiques et des questions humaines qu'ils concernent.

Le critère de la participation des syndicats à un organisme quelconque semble être le suivant :

Il faut que les syndicats soient partout, au stade de l'élaboration et du contrôle, où les travailleurs peuvent apprendre qu'ils sont lésés (comités d'entreprise, planification, délégués du personnel, etc.), et nulle part où leur présence servirait de caution à un appareil politique quelconque.

Remarquons que :

1) La considération de « l'intérêt général » n'est qu'une limite apparente de l'action des travailleurs. Il suffit, pour lever l'ambiguïté, de définir « l'intérêt général » comme l'intérêt des travailleurs (ce qui est vrai, ne serait-ce qu'à cause de leur nombre et de la primauté du travail comme valeur sociale), et de se placer d'un point de vue de classe. Par exemple, dans une grève, la sauvegarde de l' « outil » est constamment de l'intérêt des travailleurs.

2) Une autre façon non négligeable d'apprendre le contrôle de la gestion, est la formation des militants au moyen de cours, de sessions, organisés par les syndicats. Ces cours prendront toute leur valeur dans l'optique d'une future prise de responsabilité du mouvement ouvrier.

3) Un syndicalisme de contestation peut aussi se suffire à lui-même. L'exemple de la grève des mineurs en 1963 le prouve : les outils ont été sauvegardés, mais la détermination était telle que l'échec de la réquisition était certain. Dans un tel mouvement, les syndicalistes apprennent beaucoup sur le maniement des responsabilités.

Un avenir « socialiste » : où la société est gérée par l' « Homme », pour l' « Homme » et se caractérise par l'abolition du salariat et du patronat.

Dans cette situation, les deux buts définis plus haut conserveront leur valeur. Le rôle de gestion deviendra plus important pour beaucoup de militants, mais les syndicats devront conserver totalement leur rôle de contestation. Des dangers existeront dont l'essentiel sera de voir un parti au pouvoir ou un syndicalisme officiel devenir le remplaçant bureaucratique des patrons actuels.

Nous pensons qu'en système socialiste la gestion des entreprises, par exemple, devra être assurée par les travailleurs eux-mêmes, à la fois directement, et par l'intermédiaire de conseils ou comités élus, et avec le concours de cadres et techniciens choisis par eux.

Si les syndicats auront toujours à sauvegarder jalousement leur pouvoir de contestation, celui-ci comme d'ailleurs le rôle lui-même des syndicats, sur un plan général, devront être envisagés de manière assez différente.

Il n'y aura plus en effet un système économique, social et politique à supprimer et à remplacer. Il y aura, par contre, un système fondamentalement différent, un système démocratique socialiste que nous aurons imposé, que nous devrons préserver et perfectionner de plus en plus, en raison des expériences et de l'évolution des techniques et de la consommation. Les syndicats auront à agir dans ce sens et éviter notamment des déviations totalitaires que le socialisme a connues dans d'autres pays.

Les syndicats auront aussi un rôle capital à jouer dans l'aide à apporter aux travailleurs afin de les aider et de leur faciliter la tâche dans le domaine de la gestion.

Il faut enfin ajouter que les syndicats ne pourront remplir complètement leur mission que dans la mesure où ils sauront garder leur indépendance vis-à-vis de tous les organismes extérieurs de caractère politique ou économique.

2. — Moyens pour le Syndicalisme de remplir efficacement ses responsabilités

Distinguons encore présent et avenir et traitons surtout au présent :

1) **Le Présent**

a) **Rappel des buts**

— La contestation.

— L'apprentissage de la gestion à travers la contestation, les cours de formation, le contrôle de la gestion dans le cadre des lois actuelles (Comité d'entreprise, délégués du personnel, organismes consultatifs de planification, etc.).

b) **Les moyens lorsque l'unité syndicale est réalisée.**

Rappelons que le syndicalisme n'est efficace que s'il agit en entraînant un grand nombre de personnes. Plus la base est large et plus il y a de possibilité d'avoir de bons militants. Plus on a de bons militants et plus on peut atteindre une base large. Plus la base est large, et plus on a des moyens financiers importants. L'efficacité de l'action est finalement proportionnelle à ces moyens financiers et au nombre de militants, donc au

nombre des syndiqués... Or, pour avoir un grand nombre de syndiqués, les Centrales syndicales doivent tendre vers l'unité. Ainsi, l'unité organique apparaît comme un des éléments essentiels de l'efficacité de l'action syndicale. Les organisations syndicales devront aussi consolider cette unité que pourrait menacer le développement des tendances actuelles à la diversification catégorielle. Il faut cependant quelques conditions : par exemple, que cette unité soit **réelle** et **durable.** La réalité de l'unité et ses possibilités de durer, semblent rattachées à quelques règles qui pourraient être incluses dans les statuts d'une centrale unique : et c'est précisément à propos **des règles ou conditions de l'Unité Syndicale** que s'expriment diverses conceptions.

VI. - Quelques divergences d'appréciations

De nombreux points communs, et souvent des identités de vues sont exprimés jusqu'ici. L'important est d'abord l'accord sur les finalités du syndicalisme, sur son but et sur son sens.

Mais accord fondamental ne signifie pas unanimité sur tout, et des appréciations diverses ont été portées sur les moyens de parvenir au but recherché. Un premier devoir est de mentionner ces diverses appréciations ou conceptions.

1. — Et d'abord le vieux problème de la reconnaissance des tendances

Les uns estiment que la franche reconnaissance des courants syndicaux ou tendances est nécessaire, que ces tendances, quelle que soit leur importance, doivent avoir la possibilité de s'exprimer dans les organismes d'information, d'élaboration ou de contrôle de l'action syndicale, étant bien spécifié que la majorité, pour avoir les moyens de gouverner, doit conserver un bureau exécutif homogène composé de représentants de cette majorité.

D'autres estiment que toutes les tendances, afin de pouvoir plus efficacement exercer leur contrôle, doivent être représentées non seulement dans les organismes d'information ou d'élaboration mais aussi dans les bureaux exécutifs.

D'autres reconnaissent les tendances syndicales, mais seulement dans la mesure où elles peuvent faire état d'un pourcentage suffisant de syndiqués (10 % par exemple) d'après des consultations très larges et à bulletin secret.

D'autres enfin voient dans une reconnaissance des tendances numériquement définies plus d'inconvénients que d'avantages.

2. — Les programmes d'action

Les uns pensent que les programmes d'action présentés par les diverses tendances doivent être simples et s'en tenir au maximum à 4 ou 5 revendications.

D'autres souhaitent davantage de souplesse car des revendications non mentionnées au départ peuvent s'imposer au cours de la vie syndicale ou de l'évolution économique.

D'autres enfin considèrent que les programmes d'action ne peuvent se limiter à un catalogue, bref ou non, de revendications, qu'il est évidemment nécessaire de s'en tenir à des revendications bien comprises, mais qu'un programme tient davantage son caractère de la conception même de l'action syndicale que d'une énumération des objectifs recherchés et que l'orientation syndicale est fonction à la fois des buts à atteindre et des moyens d'y parvenir.

3. — Durée des mandats des dirigeants

Les uns sont favorables à une limitation fixée statutairement et par avance de la durée des mandats des dirigeants.

D'autres estiment que l'élection des responsables à bulletin secret, sans condition restrictive de durée de mandat, est une solution plus démocratique.

4. — L'unité organique et l'unité d'action

Les uns pensent que, dans l'immédiat, les unités d'action et les contacts intersyndicaux s'inscrivent dans le processus de l'unité organique.

D'autres s'interrogent sur l'apport de rencontres syndicales fréquentes à l'Unité organique. La multiplicité des contacts intersyndicaux ne leur semble pas une formule satisfaisante.

D'autres ont la conviction que l'unité d'action et l'unité organique sont de natures différentes et que l'unité organique suppose tout autre chose que la volonté de réaliser des accords momentanés, circonstanciels et limités et qu'il importe de rechercher à travers l'histoire du mouvement syndical et dans l'étude des causes profondes des scissions, les conditions qu'il importe de définir et de garantir pour permettre cette unité organique. Ceci est un travail de longue haleine nécessitant de lentes décantations.

CONCLUSION

Que pouvons-nous ajouter maintenant ?

Les points communs sont nombreux, de beaucoup les plus nombreux et ils portent sur des conceptions fondamentales.

Des divergences subsistent, sur les moyens essentiellement, et nul ne saurait ni les regretter, ni les étouffer car le monolithisme n'est pas la vie.

Ce qui importe, ce qui reste, c'est le travail en commun, c'est la liberté des débats, même s'il y eut des points morts, des reculs ou des recherches laborieuses.

Au fur et à mesure que cette étude se poursuivait, chacun s'apercevait bien que l'ampleur du sujet rendait la rédaction difficile.

Difficile et déséquilibrée aussi car les développements étendus d'une part ne comblaient pas d'autre part les lacunes qui apparaissaient, parce que l'actualité allait plus vite que nous, parce que des faits ou des événements économiques ou sociaux auraient motivé des développements incidents ou des explications s'insérant ici ou là.

Ce que nous apportons ici, c'est surtout une ébauche, un essai, une expérience sans ambition, dont nous mesurons les défauts.

Mais c'est aussi un témoignage : celui de ce qu'il est possible de tenter quand chacun veut bien apporter sa part, en restant lui-même et en ayant conscience que le syndicalisme est une œuvre collective de tous les jours en même temps que perspective d'ensemble.

Ceci bien entendu suppose à la base et au départ une conception voisine sur les principes fondamentaux qui permettent aux termes tels que démocratie, liberté, indépendance d'avoir la même résonance chez tous.

Peut être conviendra-t-il de rechercher à l'avenir des sujets plus limités, mais qu'il sera nécessaire d'aborder dans l'optique d'une stratégie du mouvement ouvrier dont la **Table Ronde Syndicaliste,** de par sa nature même, a le devoir de se préoccuper.

LA TABLE RONDE SYNDICALISTE DE LA LOIRE

Le Congrès de la Fédération de l'Education Nationale

I. — 18 NOVEMBRE et 5 DECEMBRE

Les 23, 24 et 25 novembre s'est tenu à Paris le Congrès de la Fédération de l'Education Nationale.

Il s'est tenu *après* la journée du 18 novembre au cours de laquelle se déroulèrent des manifestations séparées de diverses fédérations de fonctionnaires, mais cependant conclues par trois manifestes rendus publics le 18 novembre au soir et condamnant tous trois :

— le reniement par le Pouvoir de ses propres engagements,

— le renvoi *sine die* de l'abrogation des zones de salaires,

— le refus de réaliser les réformes des catégories C et D,

— l'aggravation des conditions de travail,

— une réforme administrative tendant à politiser la Fonction publique pour la mettre au service du Pouvoir,

— et d'une manière générale la politique de stabilisation, le budget de 1966 et le Ve Plan.

Les trois manifestes appelaient enfin les fonctionnaires à conformer, le 5 décembre, leur acte de citoyen à la condamnation de la politique du Pouvoir actuel.

Mais le Congrès FEN se tenant *avant* cette élection présidentielle du 5 décembre, il était facile de prévoir que la journée du 18 novembre serait jugée sévèrement par ceux qui croient que tout est toujours possible à la FEN, comme il était facile de prévoir que la journée du 5 décembre serait appréciée, par les mêmes d'ailleurs, comme nécessitant un engagement politique derrière le candidat Mitterrand.

La vérité, c'est que, si les manifestations du 18 novembre furent séparées, si leurs réussites furent diverses, si elles n'eurent pas l'écho espéré, on aurait tort de renoncer à l'action syndicale, ainsi que le rappelait, dans le complément au rapport d'activité, Georges Aulong remplaçant Georges Lauré :

« Nous avons quant à nous, conscience que, si bien des dificultés subsistent, des pas en avant ont été accomplis, et, parce que nous voulons que de nouveaux pas s'accomplissent demain, nous n'avons rien fait et nous ne ferons rien qui puisse les compromettre ».

Et l'on aurait non moins tort de croire qu'un succès, relatif ou non, lors de l'élection présidentielle aurait la vertu d'un remède souverain.

II. — *QU'EST-CE QUE LA FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE ?*

Que représente d'abord la FEN, et, pour commencer, il faut rappeler ce qu'elle n'est pas... et ce qu'elle est.

Elle n'est pas un super syndicat de l'Enseignement, ni un cartel de syndicats d'enseignants, ni une simple addition de ces syndicats.

Elle est une *Fédération* importante par ses effectifs (400.000 adhérents), importante aussi par son audience auprès des enseignants de tous ordres puisque 75 % d'entre eux sont syndiqués à la FEN.

Elle est une Fédération s'efforçant, avec des fortunes inégales, de réaliser les synthèses de positions divergentes de ses divers syndicats. Les synthèses pédagogiques sont particulièrement lentes et laborieuses et le fait qu'au dernier congrès les discussions à la commission pédagogique commencées en début d'après-midi se terminent à 21 h 30 en est la preuve. Que nos camarades ouvriers ne tirent pas, de ce simple fait, la seule conclusion que les enseignants sont naturellement bavards ou particulièrement coupeurs de cheveux en quatre !

Elle est enfin une Fédération qui a préservé son unité par le passage à l'autonomie après la scission CGT et CGT-FO. Mais cela n'implique pas du tout repli quelconque sur un corporatisme étroit et sans perspectives. Les lignes de force de l'action syndicale et de l'action revendicative méritent d'être précisées. Et on ne peut mieux le faire qu'en citant quelques passages essentiels de la motion corporative.

III. — *LA LUTTE REVENDICATIVE PRIORITE A L'ACTION D'ENSEMBLE SUR LES ACTIONS CATEGORIELLES*

Ces passages sont ici reproduits :

Conscient que les intérêts corporatifs généraux des personnels de l'Education Nationale ne peuvent être dissociés de ceux des travailleurs soumis à une contrainte commune et particulièrement des salariés de l'Etat dont, à eux seuls, ils constituent près de la moitié des effectifs, le Congrès mandate le bureau fédéral pour œuvrer à la poursuite de l'action engagée au sein de la Fonction Publique et demande que soient maintenus et développés les contacts avec les organisations syndicales laïques de fonctionnaires tant pour la mise au point des objectifs communs que pour la détermination des actions nécessaires.

L'étude attentive de la conjoncture politique, économique et de son évolution, l'examen objectif de la conjoncture sociale, l'expérience enfin des actions menées au cours de l'année écoulée sur le plan d'ensemble comme dans les secteurs particuliers de l'activité du pays démontrent à l'évidence que, face à la politique globale du Pouvoir, l'espoir raisonnable de résultats positifs importants repose sur l'organisation de luttes aussi larges que possible.

Cette constatation conduit à envisager les actions particulières éventuellement nécessaires sur des bases et selon des modalités qui ne soient pas en contradiction avec les exigences de l'action générale de telle sorte notamment qu'elles ne renferment pas, en elles-mêmes, des germes d'affaiblissement, a fortiori *de division, du mouvement syndical.*

La FEN, qui a apporté une contribution décisive à l'organisation des mouvements du 11 décembre 1964 et des 27 et 28 janvier 1965, doit poursuivre ses efforts pour que puisse se développer, dans le sens souhaité, une action concertée des travailleurs. Face aux périls qui, en outre, ne cessent de menacer le monde syndical, elle s'engage à faire en sorte qu'un tel mouvement d'ensemble dirigé à la fois contre le blocage de fait des salaires et traitements et les tentatives d'intégration du syndicalisme à l'Etat demeure possible à tout moment.

IV. — *LA F.E.N. ET L'ELECTION PRESIDENTIELLE*

Les ex-cégétistes souhaitaient essentiellement :

1) que la FEN prenne position en appelant à voter pour le candidat Mitterrand,

2) qu'elle collabore à l'élaboration d'un programme minimum de l'ensemble des forces démocratiques.

Il convient ici de citer la réponse de Georges Aulong avant le vote du rapport d'activité approuvé par 10.019 mandats contre 2.083 et 1.198 abstentions.

1) *A propos de l'homme...* quel qu'il soit d'ailleurs :

« Nous entrerions dans le jeu de nos adversaires en faisant d'un homme le symbole de tout espoir de renouveau, en personnalisant nous aussi notre salut, comme nos adversaires ont personnalisé le pouvoir. Nous, syndicalistes, restons fidèles au vieux refrain tant oublié : « Ni Dieu, ni César ni tribun ».

« *Notre souci n'est pas l'homme qui passe, mais les forces qui s'unissent. Et cette position garantit véritablement notre indépendance.* »

2) *à propos du programme commun.* « Ce serait oublier que ce programme minimum, lié à des contingences politiques qui nous sont par nature étrangères, ne pourrait demain que répondre partiellement à nos exigences de syndicalistes. Et, nous serions alors ou *contraints de dénoncer* ou *contraints de renoncer.*

Nous avons choisi une autre voie : au cours du dernier mois, nous avons apporté effectivement notre contribution au programme commun d'une gauche véritable en demandant avec le CNAL (Comité National d'Action Laïque) l'expansion, la démocratisation et la nationalisation de l'enseignement, l'application du plan Langevin-Wallon, comme en affirmant notre *vigoureuse opposition à la mise en tutelle du syndicalisme, en exprimant son refus déterminé de toute forme d'intégration.*

Les partis qui s'unissent *ne peuvent pas ignorer, aujourd'hui, nous ne leur laisserons pas ignorer, demain, ce que sont nos analyses, ce que sont nos positions qui ne résultent pas d'une orientation partisane, mais d'une appréciation lucide, confirmée d'année en année par la réalité.* »

C'est là une position syndicale saine et claire, plus claire en tout cas que l'appel au rassemblement des forces de gauche autour de Mitterrand... dans le moment même où d'Astier de la Vigerie se prononce pour de Gaulle.

V. — *L'ORIENTATION GENERALE DE LA F.E.N.*

Il faut toujours en revenir à l'orientation générale. La motion préconisée par la tendance majoritaire a obtenu 8.218 mandats contre 3.486 aux excégétistes et 781 à l'Ecole Emancipée.

Il n'est pas question ici de commenter cette motion mais bien de rappeler quelques lignes fondamentales qui la caractérisent, à savoir :

— l'adhésion aux principes du PUMSUD conditionnant une unité organique solide,

— l'adhésion aux principes conditionnant toute unité d'action : fixation en commun des objectifs et des moyens à employer, refus de toute modification unilatérale de ces objectifs et respect de la personnalité des organisations participantes.

— indépendance vis-à-vis des partis et de leur action politique,

— indépendance vis-à-vis de l'Etat,

— défense des libertés,

— opposition à une réforme administrative qui aboutit à la mainmise du pouvoir politique sur l'ensemble de l'activité nationale,

— lutte revendicative quotidienne inséparable de la lutte pour un régime sans classes,

— lutte de *l'ensemble* des salariés contre l'adversaire commun pour faire sauter le verrou d'une politique économique et sociale dont ils sont *ensemble* les premières victimes,

— défense d'une Université laïque et vraiment démocratique,

— expansion, démocratisation et nationalisation de l'enseignement,

— condamnation de toute forme d'asservissement, d'impérialisme et de colonisation politique ou économique,

— aide technique et culturelle aux pays du tiers monde,

— condamnation de la force de frappe et de toutes les utilisations de l'énergie nucléaire à des fins militaires quel que soit le moment et le lieu,

— engagement dans la voie du désarmement général simultané et contrôlé.

Ces principes, pour les syndicalistes, n'ont rien de bien nouveau, mais il n'est pas inutile de les rappeler, ne serait-ce que pour mieux situer la FEN dans le mouvement syndical actuel.

Le 1er décembre 1965

J. GIRY.

La justice de classe crée des tensions sociales en Grèce

Plus que jamais, en Grèce, l'activité syndicale est étroitement surveillée par la police et la justice au service du gouvernement qui intervient directement dans le fonctionnement des organisations syndicales. C'est ainsi, qu'au cours des dix derniers mois, le tribunal spécial, désigné par le ministre du Travail, a révoqué par quatre fois la Commission administrative de la C.G.T.G.

Et à présent ce tribunal menace de révoquer pour la cinquième fois les dirigeants syndicaux qu'il avait pourtant désignés lui-même, compte tenu de leur qualification professionnelle et de leur représentativité.

Par ailleurs une circulaire de la police, du 5 septembre 1965, ordonne aux syndicats de déclarer, au moins trois jours d'avance, les dates, heures et ordres du jour des réunions syndicales.

Dans le passé le gouvernement de droite de M. Karamanlis avait réussi à mettre en place une bureaucratie syndicale qui touchait des subventions de l'Etat, tout en recevant l'aide des Syndicats américains, avec mission de signer des conventions collectives qu'elle était chargée de faire respecter ensuite.

Dans un rapport adressé à la Chambre des députés grecs, le responsable des syndicats américains, Irving Brown, dénonça la corruption de cette bureaucratie syndicale à laquelle il avait versé 25 millions de dollars sans pouvoir obtenir une justification sur l'emploi de ces fonds. (Nous ne prenons pas ici position pour cette prétention de contrôle d'Irving Brown ; l'aide d'un syndicat à l'autre devant se faire, selon nous, dans la confiance réciproque et sans conditions préalables. — N. de la R.)

Le gouvernement de M. Papandréou voulait supprimer ce régime, mais son ministre du Travail, M. Bakalselas, protégea ces bureaucrates qui, pour ne pas perdre leur sinécure, firent appel devant les tribunaux et se réfugièrent dans le maquis de la procédure, empêchant ainsi l'élection régulière d'une direction syndicale valable, comme nous l'avions déjà signalé dans un précédent article.

Toutes ces manœuvres ne réussirent pas à endiguer les mouvements de grève ; selon le B.I.T., la Grèce détient le record pour 1964 avec 3252 jours de grève par 10.000 habitants, loin devant l'Italie qui vient en deuxième place avec 2571 jours ; le nombre des grévistes qui participèrent aux mouvements de 1956 à 1960 s'élève à 1.800.000, et de 1961 à 1965 à plus de 4.000.000.

Cette combativité explique les déconvenues du nouveau ministre royal, M. Apostolakos, qui, chaque fois qu'il a essayé d'organiser une réunion pseudo-syndicale, n'a pas réussi à réunir plus de 200 personnes. De dépit il se lance à présent dans la répression antisyndicale, en vertu de la loi 4234, promulguée en 1962 par M. Karamanlis, et que les ministres actuellement en fonction dénoncèrent alors comme antisociale. Parmi les dernières arrestations il faut signaler celle du secrétaire de la Fédération de la Presse, M. Dimou, et celle du secrétaire du Syndicat des Garçons de Restaurant, M. Kyriakidis.

Par ailleurs, l'ancien secrétaire général de la C.G.T.G., M. Galamis, mis en minorité, s'est efforcé par tous les moyens de saboter le Congrès confédéral qui avait été fixé au 2 décembre. C'est ainsi qu'il a fait radier les syndicats appartenant à la majorité : six au Pirée, sept à la Fédération métallurgique, huit à Volos et quarante menaces de radiations à Athènes. Sachant d'avance que si les lois étaient appliquées correctement il serait battu, ce singulier syndicaliste veut se servir du « Serment sacré », dont nous avions parlé précédemment, et qui, sous couvert d'empêcher la colonisation communiste des syndicats, vise en réalité tous les syndicalistes révolutionnaires, pour maintenir sa dictature sur la Confédération.

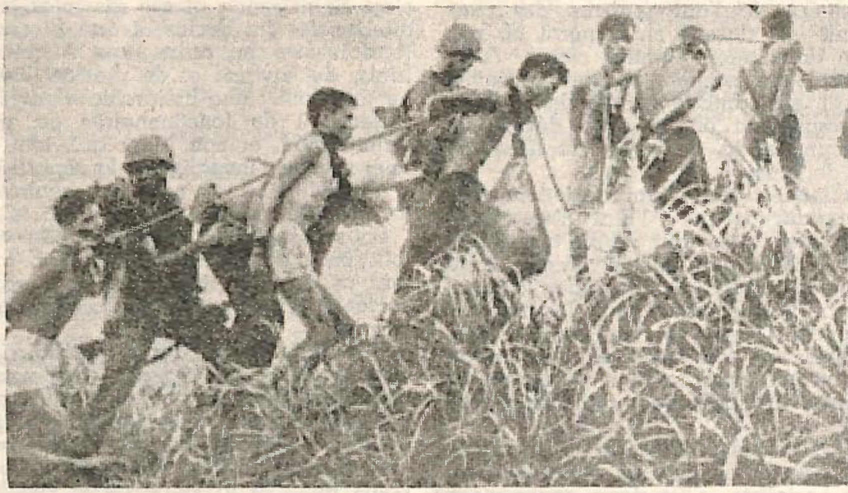
Les jeunes syndicalistes de Moyen-Orient, israélites et arabes, inquiets de cet état de choses, ont protesté auprès des instances du pouvoir grec. Mais la diplomatie grecque en est encore aux méthodes du Sultanat, et les interférences de l'affaire cypriote ne simplifient pas le problème. Aussi la direction des Syndicats Libres d'Europe fera-t-elle bien d'étudier attentivement la situation des syndicats grecs avant de prendre une décision définitive.

J. CONSTANTIS.

Notes d'Economie et de Politique

CRIMINELS DE GUERRE

Enchaînement des prisonniers Massacre des blessés



La photo ci-dessus, parue dans le *New York Herald Tribune* du 11 novembre étale l'un des crimes de guerre les plus dégoûtants de tous ceux que commettent actuellement les Américains au Viet-Nam : des prisonniers vietnamiens faits dans la région de Da-Bang ont le garrot au cou et les menottes aux poignets.

Or, je le demande : quelle loi de la guerre a jamais autorisé que des prisonniers de guerre soient traités de la sorte ?

Non seulement les conventions de Genève l'interdisent, mais cela a toujours été prohibé depuis les trois cents ans et plus qu'il existe un « droit de la guerre ». Ces Américains dûment ultra-civilisés nous ramènent aux temps d'avant Grotius.

Mais qu'attend la Croix-Rouge, qu'attend l'O.N.U. pour faire comparaître à leurs barres les auteurs de pareils attentats contre le droit des gens ?

Il y a pire encore.

Depuis quand est-il permis de tuer des blessés tombés sur le champ de bataille ?

Et pourtant, nous lisons dans une dépêche de l'agence américaine *Associated Press*, datée du 22 novembre, les lignes suivantes :

« *Un soldat tirait sur chaque soldat ennemi qu'il voyait remuer, pendant que son unité décimée parcourait le champ de bataille. Il avait entendu dire que deux jours auparavant on avait trouvé trois prisonniers américains pieds et poings liés avec une balle dans la tête.*

« *Il déclara qu'il était en train d'exercer le droit de vengeance.*

« *Il y avait une autre raison pour tirer sur les ennemis qui gisaient blessés ça et là entre les arbres. L'un d'eux s'était fait sauter avec une grenade, comme les hommes d'une escouade s'approchaient de lui et il fut près de les entraîner avec lui dans la mort.*

« *Un autre essaya de déverrouiller une grenade alors qu'un médecin prenait son pouls, mais il manqua de force pour le faire et retomba évanoui. On le tua.* »

Ces brutes ne comprendront jamais Hugo !

Celui qui, que ce soit à la guerre ou en temps de paix, tue un homme sans défense est un lâche.

Ce qui n'empêche pas le *New York Herald Tribune*, journal très bien pensant, de relater les faits qui précèdent sous ce titre monstrueux : « Les hommes de la division de cavalerie montrent des qualités (« Cavalrymen show qualities ») !

Ici, ce n'est plus seulement de l'ignominie, c'est de la démence !

MARX ET LA REALISATION DU SOCIALISME

Il y a des mensonges qu'on a beau dénoncer mille fois : ils renaissent toujours sans que, bien entendu, pas plus qu'auparavant, aucun de ceux qui les profèrent n'essaye de les justifier.

C'est ainsi que communistes et anti-communistes se trouvent pleinement d'accord pour affirmer que la société russe d'aujourd'hui et les sociétés similaires sont des sociétés « marxistes ».

Or, rien n'est plus faux. Et cela, pour une bonne raison, c'est que Marx s'est toujours refusé à dépeindre même seulement dans les grandes lignes, sur quelles bases devrait être établie une société socialiste.

Cependant, il est bien difficile de s'abstenir complètement durant toute une vie, d'envisager l'avenir.

C'est pourquoi, en épluchant l'œuvre de Marx, on peut trouver deux brèves allusions à l' « avenir ». La première, et c'est elle que montent en épingle ceux qui voient dans la société russe une société « marxiste », se trouve dans le *Manifeste Communiste*. Le prolétariat, y lit-on, devra « arracher petit à petit tout capital à la bourgeoisie pour centraliser tous les instruments de production dans les mains de l'Etat, c'est-à-dire du prolétariat organisé en classe régnante ».

Mais, ajoutent aussitôt les auteurs du *Manifeste*, ce sont là des « mesures qui au point de

vue économique paraîtront insuffisantes et insoutenables, mais qui, au cours du mouvement, se dépassent elles-mêmes et sont indispensables comme moyen de révolutionner le mode de production tout entier ».

Puis, Marx et Engels concluent : en détruisant ainsi violemment « les anciens rapports de production, le prolétariat détruit, en même temps que ces rapports de production, les conditions d'existence de l'antagonisme des classes : il détruit les classes en général et, par là, sa propre domination comme classe. A la place de l'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses antagonismes de classes, surgit une *association* où le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous. »

La société fondée sur l'appropriation des moyens de production par l'Etat n'est donc pour Marx qu'une phase tout à fait transitoire, la phase révolutionnaire exclusivement, celle durant laquelle il s'agit de déposséder la bourgeosie, et cela, naturellement par les moyens les plus simples et les plus rapides. Mais la société socialiste, une fois réalisée n'est pas du tout cela ; c'est une « association » au sein de laquelle le *libre* développement de chacun doit être assuré.

Présenter une socété fondée sur le capitalisme d'Etat comme étant d'après Marx le type d'une société socialiste, c'est donc, proprement, se foutre du monde.

En outre, il semble bien que par la suite Marx et Engels ont rejeté complètement l'idée d'une appropriation des moyens de production par l'Etat, même à titre provisoire.

Lorsqu'ils écrivaient le *Manifeste* ils n'avaient encore qu'une faible expérience du mouvement ouvrier, car celui-ci naissait à peine, mais lorsque, par la suite, leur pensée put se développer et s'affiner au contact des événements de 48, de l'activité de la première Internationale et du soulèvement de la Commune, ils trouvèrent, ainsi que le déclara Engels, que beaucoup de passages du Manifeste devraient être modifiés, et, étant donné qu'à cette époque Engels guerroyait contre ceux qui voyaient dans l'étatisaton progressive des services publics, le moyen de réaliser le socialisme, leur demandant ironiquement s'ils estimaient que l'Etat prussien était plus près du socialisme que les Etats français et anglais du fait que les chemins de fer y étaient propriété de l'Etat, il est bien probable que c'est en premier lieu le passage du Manifeste concernant la centralisation des moyens de production entre les mains de l'Etat qu'Engels aurait désiré changer.

Le second ouvrage dans lequel Marx se laisse aller à faire — en tout juste une phrase — des « plans pour l'avenir », c'est le mémoire qu'il rédigea plus de vingt ans après le *Manifeste* au nom de l'Internationale, en l'honneur de la Commune de Paris. En effet, il y applaudit au décret de la Commune selon lequel toutes boulangeries dont le propriétaire était parti à Versailles devait être prise en charge par le personnel et exploité directement par lui, et il s'écrie alors : « une coopération généralisée, travaillant selon un plan commun, n'est-ce pas là tout le communisme, le communisme possible ? »

Donc, gestion ouvrière directe, « auto-gestion » comme on dit aujourd'hui, « collectivisme » comme on disait alors, telle était la forme sous laquelle Marx envisageait le fonctionnement d'une société socialiste.

⁂

Est-ce à dire que l'idée d'une société du type de celle réalisée en Russie est complètement étrangère à la pensée socialiste, telle que celle-ci s'est progressivement élaborée au cours du siècle dernier ? Nullement ! Mais cette idée n'est pas de Marx, elle est de Saint-Simon.

C'est Saint-Simon, et non Marx, qui fait de l'Etat, et pas seulement à titre temporaire, le propriétaire de tous les moyens de production ; c'est Saint-Simon et ses disciples, et non Marx ou Engels, qui déclarent que la société nouvelle doit être un ordre, une *hiérarchie* d'industriels, de savants et de prêtres (lisez en langage moderne : une hiérarchie d'ouvriers, de techniciens et de fonctionnaires du parti) ; c'est Saint-Simon, et non Marx qui, tout comme Staline, prêche l'inégalité de la répartition selon les « capacités », et non pas seulement d'après la quantité de travail.

La société russe, telle qu'elle existe depuis tout près d'un demi-siècle, c'est, que le veuillent ou non les Russes et leurs adversaires, la société socialiste typique qu'avait conçue Saint-Simon.

Mais, au cours de la prodigieuse floraison d'idées, de « systèmes » qui vont suivre, le saint-simonisme n'est bientôt plus qu'une doctrine pour technocrates, tandis que les militants ouvriers adoptent de plus en plus le collectivisme, cette doctrine qui avait été esquissée par Louis Blanc à la veille de la révolution de 48, qui fut développée et mise au point au cours des discussions de groupes et de congrès au sein de la première Internationale, et dont Bakounine finalement s'empara. Le collectivisme est l'aboutissement de la pensée socialiste, comme Saint-Simon en a été l'origine.

Dès lors, on peut se demander, il me semble, si la réalisation du socialisme ne suivra pas le même cours que celui suivi par l'idée socialiste ; de même que le saint-simonisme a abouti à son contraire le collectivisme, le capitalisme d'Etat russe n'aboutira-t-il pas, pareillement, en Russie, ou ailleurs, à une société collectiviste, à une coopération généralisée comme dit Marx.

Est-ce que les entreprises autogérées de Yougoslavie, et les « brigades » agricoles de Chine ne sont pas déjà un pas dans la voie du collectivisme ? Et même en Russie, est-ce que la réforme des kolkhoses qui a été récemment décidée ne va pas aussi dans le sens du collectivisme (1).

Dans ce cas les faits auraient suivi la même évolution que les idées. Je laisse aux philosophes le soin de décider si ce ne serait pas là une victoire de Hegel sur Marx !

EMPIRES REGIONAUX, EMPIRE MONDIAL ET REVOLUTION SOCIALE

Dans une lettre publiée dans la précédente R.P., un « vieil abonné » me rappelle que j'ai fait état de ce qu'il y avait, en ligne, non point deux, mais trois champions, pour réaliser l'unification du monde : Russie, Etats-Unis, et Extrême-Orient (autrefois sous la prééminence du Japon, maintenant sous celle de la Chine). Et ce camarade me reproche, en conséquence, de ne pas avoir parlé de la Chine dans mon récent article sur « l'Empire et nous ».

Ce reproche provient de ce qu'un mot de mon article avait échappé au « vieil abonné » : le mot *blanc*. C'est uniquement du partage en-

(1) Cependant, pour tout ce qui concerne les réformes agricoles russes, l'expérience nous a appris à être très prudents.

tre les empires du « monde blanc » que j'entendais parler ; dès lors, l'Asie, pour le moment du moins, n'avait rien à y voir.

Mais reprenons la question dans son ensemble, je crois que cela en vaut la peine.

Telles que les choses se présentent aujourd'hui il semble bien que l'« unification du monde » comportera deux phases, qui, bien entendu, s'enchevêtreront plus ou moins. La première, au beau milieu de laquelle nous sommes, consiste dans la constitution de plusieurs grands empires régionaux : la seconde verra ces empires régionaux se fondre en un seul empire, mondial cette fois.

Dans l'excellent petit livre que Guérin vient de publier chez Gallimard sur *l'anarchisme*, je cueille cette citation de Bakounine :

« L'avenir appartient en première ligne à la constitution de l'inter-nationalité européo-américaine. Plus tard, beaucoup plus tard, cette grande nation européo-américaine se confondra organiquement avec l'agglomération asiatique et africaine. »

Cette prévision du révolutionnaire russe me semble tout à fait juste : la première partie est en passe de s'accomplir sous nos yeux, la seconde se réalisera également, mais beaucoup plus tôt, je crois, que Bakounine ne semblait le penser.

Pour l'instant, tandis que la fusion de l'Orient européen sous l'égide russe est un fait accompli, que celle de l'Occident européen et de l'Amérique s'avance à grands pas, celle de l'Extrême-Orient, c'est-à-dire de l'Indochine, de la Chine et des grands archipels côtiers : Japon, Philippines, Indonésie est fortement retardée du fait qu'il s'agit d'abord de décider si elle se fera sous l'égide de la Chine, ou sous celle de l'Amérique.

Ce n'est sans doute que lorsque cette question préalable sera réglée que nous entrerons alors pleinement dans l'ère qui rappellera celle des « royaumes combattants » du 3e siècle, à cela près qu'il ne s'agissait alors que de royaumes combattant pour l'unification de la Chine, tandis que, cette fois, il s'agira d'empires se battant pour l'unification du monde.

Quel sera le résultat ? Je ne m'avancerai certes pas à le prédire ; je me permettrai seulement de rappeler une opinion que j'ai exprimée il y a déjà bien longtemps et qui me semble conjecturer l'avenir de l'Asie. Lorsque le Japon était la puissance dominante de l'Extrême-Orient, je disais que la condition peut-être suffisante, mais en tous cas nécessaire pour que le Japon devienne le maître du monde, était qu'il s'unisse d'abord avec la Chine. Seule, à mon avis, l'union de ces deux grands Etats, pouvait contrebalancer, puis dépasser la puissance, soit de l'Amérique, soit de la Russie. Je n'ai pas changé d'opinion. Tant que la Chine restera séparée du Japon et demeurera plus ou moins son ennemi, tout ce qu'elle pourra faire sera de se maintenir à l'abri de la domination américaine, et, il n'est même pas sûr qu'elle y parvienne.

Par contre, le jour où l'empire américain ou l'empire russe, ou même leur alliance aurait à faire face au milliard d'hommes que représenterait l'union sino-japonaise, avec l'intelligence des uns et la prodigieuse faculté d'adaptation dse autres, un empire mondial qui se ferait sous l'égide de l'Asie me semble l'hypothèse la plus probable.

Cette union de la Chine et du Japon est-elle possible dans un avenir qui ne soit pas trop éloigné. Bien malin, ici aussi, qui saurait le dire ! Une seule chose est sûre, c'est que Chinois et Japonais sont loin présentement de se porter dans leurs cœurs ; cependant leur animosité réciproque est-elle plus grande uqe celle qui divisait Français et Allemands il y a seulement trente ans ?

En tous cas, il convient de se rappeler qu'il existe présentement au Japon des partis socialistes très importants, très agissants, capables d'organiser de puissantes manifestations de masse, et qui, semble-t-il, ne connaissent point la dégénérescence, tant dans les principes que dans l'action, que subissent depuis, déjà longtemps les partis socialistes européens. Il n'est donc pas exclu que dans un temps pas très éloigné, ces partis socialistes ne parviennent au pouvoir et soient alors à même de réaliser cette union Chine-Japon qui, seule, sera capable de disputer aux Américains et aux Russes l'hégémonie mondiale.

***

Mais, dira-t-on, que devient dans tout cela le socialisme ? Que peut-il y avoir de bon pour la classe des travailleurs, pour tous les exploités, et particulièrement pour ceux d'Occident, dans cette lutte pour la domination du monde ?

Ici encore, bien malin qui saurait le dire !

Cependant, constatons un fait : la Russie, et plus encore la Chine, ne sont sorties du féodalisme et du capitalisme que par le biais d'une lutte nationale. C'est en luttant pour l'indépendance à l'égard du capital étranger que Russie et Chine ont été amenées à constituer des sociétés qui ne soient pas établies sur la base de la propriété privée : Il se pourrait qu'un phénomène analogue se produise en Occident. La Russie et la Chine n'ont assuré leur indépendance nationale qu'en mobilisant à l'extrême les couches les plus profondes de leurs populations et cette mobilisation n'a réussi que parce qu'on fit entrevoir aux exploités un avenir meilleur du fait d'une refonte complète des bases de la société.

Qui sait s'il n'en sera pas de même, *mutatis mutandis*, pour nous autres Occidentaux ? Si, pour éviter la domination asiatique, l'Occident ne sera pas amené à réaliser chez lui, sous une forme à déterminer, le socialisme, chose indispensable pour que le peuple accepte de se battre.

Dans ce cas, la destruction du capitalisme, l'institution d'un régime social nouveau, transformant profondément la condition du travailleur, serait alors chez nous, comme elle l'a été à notre Orient, une sorte de sous-produit de la lutte pour l'indépendance nationale.

Il me semble en tous cas bien certain que les deux sortes de luttes, celles relatives à l'empire du monde et celles relatives à l'émancipation des travailleurs seront en Europe et en Amérique, comme ce fut le cas en Russie et en Asie, inséparables l'une de l'autre.

Jadis l'on pensait que l'élimination préalable des luttes nationales était la condition de l'avènement du socialisme, on peut se demander aujourd'hui si ce ne sera pas tout le contraire : si le socialisme ne sera pas le produit de luttes impériales.

Processus paradoxal, certes !

Mais le paradoxe n'est-il pas la loi du réel ? Il y a deux millénaires et plus, l'Ecclésiaste, je crois, proclamait que « les lois de l'Eternel sont impénétrables ». Disons, en langage plus moderne, mais sans que cela explique peut-être mieux les choses, que c'est par voie dialectique, par une série de contradictions, que les nécessités sociales se réalisent. **R. LOUZON.**

Au Congrès du Gaz-Electricité F. O.

Le IXe Congrès de la Fédération Nationale des Industries de l'Energie du Gaz et de l'Electricité CGT-FO s'est tenu les 7, 8, 9 et 10 novembre dernier à Paris à la Maison de la Chimie.

Outre les problèmes propres à nos Industries les grands problèmes d'actualité y furent largement débattus. Dans la conjoncture actuelle, on a pu mesurer l'importance qu'attachent désormais les militants au fait économique dans l'action syndicale.

Alors se pose la question de la « **participation** », problème qui a le plus préoccupé les congressistes et que André Bergeron, apportant le salut de la confédération, a également évoqué dans l'intervention qu'il fit le deuxième jour du Congrès.

Partisans et adversaires de la « participation » développèrent largement leurs points de vue à ce sujet.

A ceux qui voient dans le refus de la participation un danger « le gouvernement en profitant pour dire que nous ne voulons pas du dialogue », d'autres répondent que « nous sommes déjà rentrés dans le système en participant aux Commissions de constatation et de répartition des masses salariales ».

Il y a des endroits où la présence syndicale n'est pas souhaitable, c'est-à-dire ceux où l'on ne discute pas essentiellement des intérêts des travailleurs.

Pour ce qui est de « l'Unité Syndicale », il est rappelé que Force Ouvrière avait été créé en réaction contre l'inféodation du syndicalisme à un parti politique. Elle ne fera pas, sous prétexte d'Unité, le chemin contraire.

C'est donc à la CGT de changer pour obtenir un rapprochement. Quant à la CFDT, sa transformation jusqu'à maintenant, n'a pas semblé favoriser un rapprochement avec les sections syndicales FO.

Cependant nombre de camarades font remarquer que face à l'autoritarisme du gouvernement, nos adhérents ressentent intensément une sourde impuissance. Il faut donc montrer une force qu'une organisation ne peut pas avoir à elle seule.

Quant aux élections présidentielles, le point de vue le plus souvent exprimé est qu'on ne peut pas combattre la politique économique et sociale du gouvernement et en même temps voter pour ses représentants. De là à prendre des positions politiques, il n'y a qu'un pas que la majorité s'est quand même refusée à franchir.

On ne peut, d'autre part, dissocier totalement le point de vue du militant et celui du citoyen.

Il ne faut pas se limiter à la défense des revendications catégorielles, il faut aussi penser à s'assurer la liberté.

Le silence équivaut en certaines circonstances à la complicité.

Outre ces brûlants et graves problèmes, la question des salaires, retraites, durée du travail, les grèves en général et plus particulièrement dans nos industries, firent l'objet de nombreuses et âpres interventions.

L'ampleur de tels débats montre toute l'importance que les militants donne, tout en s'interrogeant, au rôle du syndicalisme dans la Nation.

Ils n'étaient pas seuls à s'interroger. Bergeron lui-même posait la question : « **Qu'advient-il du syndicalisme dans les circonstances actuelles ?** »

Je crois que c'est en vérité le problème le plus important qu'il nous appartient de tenter de résoudre, si nous voulons être à la hauteur des circonstances dans les tâches qui sont les nôtres.

Après avoir évoqué ce que fut le mouvement syndical, les difficultés que les vieux militants durent surmonter et les sacrifices consentis, si même aujourd'hui tout n'est pas réglé, et il s'en faut, plus personne, affirme-t-il ne conteste le mouvement syndical. Quoique critiqué, combattu, attaqué, il n'est plus contesté quant à son rôle, sa mission, son importance.

En vérité, dit-il, le phénomène caractéristique de notre temps, et sans doute dans tous les pays, c'est le renforcement des pouvoirs des Etats, et c'est celà qui, sans doute, doit faire l'objet de nos préoccupations fondamentales. Il fait part de son intention de poser à l'ordre du jour du prochain congrès confédéral d'avril la question que nous appellerons : **Détermination de la place, du rôle, de la mission du syndicalisme dans la Société moderne.**

Il montre par des exemples précis comment les Etats interviennent de plus en plus dans tous les domaines de la vie économique et sociale même dans les pays qui se disent traditionnellement libéraux.

Parlant de la planification, et lorsqu'on apprécie les choses doctrinalement, l'orateur pose la question : Est-ce que la planification des produits entraine nécessairement la planification des revenus ? Si cela était, quelle serait la place du mouvement syndical ? Comment pourra-t-il se comporter ? Comment pourra-t-il exister ? Comment pourra-t-il réagir ? Comment pourra-t-il, en définitive, vivre ?

Faut-il alors que le syndicalisme fasse figure de co-pilote, de mousse, ou d'encore d'usager ?

Quelles responsabilités peut accepter le mouvement syndical dans la société par rapport à la mission contestatrice qui doit demeurer essentiellement la sienne ? Dans la mesure où le syndicalisme accepte trop de responsabilités dans la société, est-ce qu'il ne se prive pas pour autant de certains moyens d'action ?

Rappelant son hostilité à la politique des revenus, il rappelle les propos qu'il a tenus à de Gaulle : nous n'accepterons jamais de laisser les consultations du mouvement syndical se faire à travers des organismes tels que le Conseil Economique et Social, le Conseil Supérieur du Plan ou encore les commissions de développement régional. **Le mouvement syndical doit être consulté directement**, sinon, si nous nous engagions dans cette voie, nous irions nécessairement à la dislocation et à la désagrégation du mouvement syndical.

Voilà un point sur lequel **nous resterons absolument fermes quoi qu'il arrive.**

Après avoir expliqué pourquoi nous étions pour « l'Europe » une Europe supra-nationale, Bergeron en vient au problème de l'Unité. La position de la confédération est bien connue et il déclare que : le plus grand service que nous puissions rendre à la démocratie, c'est de préserver l'indépendance de l'organisation syndicale.

Rosa Luxembourg, cette militante de la social-démocratie, disait : « La liberté c'est toujours le droit de penser autrement ».

Faisant confiance aux ouvriers, qu'il croit parfaitement capables de discerner le bon sens, la vérité et le mensonge, il demande à tous de se méfier d'en arriver, sous des prétextes de propagande et de concurrences syndicales, à déconsidérer le mouvement syndical.

« Gardons-nous de ce qu'on appelle la démagogie. Il ne faut jamais mentir aux ouvriers ».

Ce discours du secrétaire confédéral produisit sur le congrès une forte impression tant par la clarté de l'exposé que par la franchise de l'orateur, et, si pour ma part, il reste des points de désaccord quant à la politique de présence et autres, on se doit de reconnaître, en toute objectivité, que l'exposé de Bergeron fut dans son ensemble, du plus pur langage syndicaliste.

Puisse notre Congrès et surtout le Congrès confédéral d'avril en tirer et la leçon et les conclusions qui alors s'imposeront.

Dans un monde sans cesse en pleine évolution, il faut que le syndicalisme tienne sa place, **toute sa place**, et pour ce, il faut des militants **solides, sincères, dévoués et épris de liberté.**

Les tâches à venir seront difficiles mais rien n'est insurmontable.

Notre congrès du Gaz et de l'Electricité Force Ouvrière a montré qu'il existait au sein de notre Fédération des militants de valeur dont de nombreux jeunes, ce qui est réconfortant pour l'avenir.

René CHAUVEAU.

NOTRE CONFÉRENCE DU 13 NOVEMBRE

Elle fut un succès puisque la salle des Nymphes était bien remplie, le sujet attirant un auditoire nombreux.

Maurice Lime qui présidait donna tout de suite la parole à Jean Maitron qui tint à annoncer lui-même la création de l'INDIT (Institut National des Institutions du Travail) vaste centre de documentation et d'archives ouvrières destiné à rassembler tous les matériaux (journaux, revues, affiches, tracts, etc.) qui contribueront à faciliter la tâche des historiens sociaux de l'avenir. A ce propos, Maitron a lancé un appel pressant pour sauver des archives en péril ou qui menacent de l'être.

Ce centre, il aurait désiré le dénommer centre Eugène Varlin, malheureusement il n'a pas été suivi par les officiels du ministère du Travail, dispensateurs des fonds. Il existe en Hollande, Italie, Russie, aux Etats-Unis des instituts semblables qui recueillent documentation et archives. Pourquoi n'y en recueillent documentation et archives. Pourquoi n'y en aurait-il pas en France ? A la vérité, depuis 1948 fonctionne l'Institut français d'Histoire sociale, mais sans argent et sans personnel.

Cette expérience de dix-sept ans mieux valait ne pas la renouveler.

Ainsi des documents émanant de Delesalle, Péricat, Picard, Monatte, de la Fédération des Métaux, des procès-verbaux d'assemblées syndicalees d'ardoisiers ou de congrès d'instituteurs ont pu être sauvés. Le Centre travaille en liaison avec le Musée social et les Instituts des sciences sociales de Lille, Strasbourg, Grenoble. Il est à direction tripartite : CGT, FO, CFDT.

Souhaitons-lui plein succès.

PREMIERE PARTIE DE LA CONFERENCE

Le syndicalisme révolutionnaire de 1880 à 1914

L'historien Maitron rappelle brièvement les trois défaites du prolétariat français au XIXe siècle :

— l'insurrection lyonnaise (1831-1834),
— les journées de juin 1948,
— la Commune de 1871.

Ces trois défaites consacrent cependant son existence en tant que classe. La société capitaliste du XIXe siècle est caractérisée par la prédominance des secteurs agricole et artisanal. La grande industrie ne viendra que beaucoup plus tard. La population urbaine n'atteint que 30 % en 1860 et les quartiers bourgeois sont nettement différenciés des faubourgs ouvriers.

Le climat social est à l'antagonisme très net des deux classes qui vont s'affronter tragiquement.

Que l'on songe aux 12.000 arrestations de juin 48, aux 40.000 de mai 71 avec le nombre de 25.000 fusillés et l'on aura une idée du sombre tableau de cette époque.

L'organisation collective de la classe ouvrière s'effectuera dès 1879, mais prudemment. Cette période coïncide avec la constitution des partis socialistes et de la fédération des syndicats. Deux personnalités vont influencer le mouvement ouvrier : Jules Guesde et Fernand Pelloutier. En 1892 le conflit éclatera mais Pelloutier et ses amis, animateurs de la Fédération des Bourses du Travail, contribueront à la création en 1895 de la CGT.

Dans la pensée de Fernand Pelloutier, il s'agira de créer de toutes pièces un véritable Etat socialiste et anarchiste dans l'Etat, plus que d'assurer le placement, la mutualité ou l'enseignement des travailleurs. La Bourse du Travail correspond à l'Université de l'ouvrier.

Etant donné l'émiettement des sectes qui s'entre-dévorent, les anarchistes jouent un rôle de plus en plus important dans les chambres syndicales avec Pelloutier, Emile Pouget, Paul Delesalle, Georges Yvetot.

En 1902, la CGT est d'inspiration libertaire, elle croit la révolution sociale imminente.

Le 1er mai 1906 fut l'apogée dans la lutte. En effet, il y eut une mobilisation sans pareille dans la classe ouvrière. De l'autre côté, la grande peur bourgeoise.

1906 est aussi l'année de la Charte d'Amiens votée à une écrasante majorité : 834 voix contre 8. Les anarchistes deviennent syndicalistes révolutionnaires et lancent l'appel à tous les travailleurs et non à des minorités seulement.

Le syndicat remplira désormais deux fonctions :

1°) groupe de résistance - parti du travail,

2°) groupe de production - gestionnaire de la société.

Le but demeure la suppression du salariat et du patronat. Un mouvement nouveau est né. Désormais la CGT, ne comprendra, à quelques exceptions près, que des syndicalistes révolutionnaires.

L'année 1907, fut marquée par le congrès anarchiste international d'Amsterdam où se déroula la controverse entre Enrico Malatesta et Pierre Monatte sur l'émancipation intégrale de la classe ouvrière que l'on prépare hardiment de 1906 à 1914 par de durs combats contre les gouvernements présidés par Clemenceau et Briand. Souvent le bureau confédéral est en prison. La polémique anarchistes-socialistes continue surtout avec la montée de l'hervéisme *(La Guerre Sociale)*. Victor Griffuelhes est contre les braillards. Bientôt il cédera la place à Léon Jouhaux qui y demeurera jusqu'à la scission de 1947.

La CGT bénéficia de la neutralité bienveillante de Jean Jaurès qui célébra le syndicalisme.

En 1913, l'union était scellée entre socialistes et syndicalistes à la faveur de la campagne contre les trois ans et par des manifestations monstres contre la guerre.

Hélas ! 1914 devait tout emporter sauf les espoirs suscités par l'attitude de Merrheim, Monatte, Rosmer, Trotsky et Romain Rolland.

La conclusion de Jean Maitron est contre la méthode autoritaire quelle qu'elle soit, pour l'effort intellectuel de penser par nous-mêmes en brisant les icônes, en écartant les papes, en brûlant les catéchismes.

Soyons nous-mêmes dans la lutte quotidienne pour la justice et l'égalité. Ayons les yeux fixés sur la suppression du salariat et du patronat, même si nous ne l'atteignons jamais. Pas d'antinomie entre les mots réforme et révolution puisque la révolution s'effectue tous les jours dans les mœurs. A Sceaux, au cours des stages de formation syndicaliste, Maitron a rencontré fort peu de différence entre militants CGT, FO ou CFDT. C'est un signe de bon augure.

DEUXIEME PARTIE DE LA CONFERENCE

Roger Hagnauer devait succéder à Maitron pour traiter la deuxième partie du sujet : le syndicalisme entre les deux grandes guerres.

Hagnauer a vécu les événements tandis que Maitron lui, a parlé en historien de ce qu'il n'a pas vécu. Disons que la conjonction de l'historien et du témoin a permis à l'auditoire d'apprécier les nuances dans la narration des faits historiques.

En effet, il est assez difficile de résumer cette période de l'entre-deux-guerres qui contient deux dates significatives essentielles : 1921 et 1936.

Nous pouvons tirer des déductions, des observations d'après nos lectures : Georges Lefranc, Alfred Rosmer et Pierre Monatte nous y aideront considérablement par leurs ouvrages :

« Histoire du Travail et des Travailleurs » (G.L.)

« Le mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale » (A.R.)

« Trois scissions syndicales » (P.M.)

Hagnauer se déclare heureux de constater l'accord général contre l'autoritarisme et sa méthode historique.

C'est effectivement une erreur d'imputer au seul parti communiste la responsabilité de la scission syndicale de 1921.

Lénine lui-même y était opposé. Les germes de scission existaient dès 1914 (union sacrée) ; la majorité de la CGT avait accepté la guerre et l'union sacrée dépassant même l'engagement à une guerre dite de défense. Seuls des hommes comme Merrheim, Monatte, Bourderon se sont cherchés pour conjuguer leurs efforts et provoquer la rencontre de Zimmerwald qui est caractérisée par l'existence de deux tendances :

Merrheim, pacifiste : paix immédiate sans annexions ni indemnités.

Lénine, bolcheviste : transformation normale de la guerre impérialiste en guerre civile en Russie.

La tendance pacifiste Merrheim-Dumoulin a trop souci de l'organisation et est adversaire de toutes les aventures.

Merrheim était l'auteur d'une enquête sur le Comité des Forges qui a failli lui coûter cher dans sa vie matérielle.

Le climat en 1921 est tel qu'il existe une résignation pour la cassure, inévitable semble-t-il entre les partisans d'un syndicalisme politisé d'un côté, d'un syndicalisme de collaboration de l'autre.

Lénine et Trotsky sont les promoteurs de la Révolution mondiale à partir de la Russie parce qu'il n'y a pas de socialisme possible sans industrialisation. Cette révolution doit s'étendre à l'Europe entière d'après l'ouvrage de Lénine « l'Etat et la Révolution ».

Or, la Révolution russe commence par un renforcement étatiste pour briser le mouvement contre-révolutionnaire.

D'après Lénine (« La Maladie infantile du communisme ») on ne doit rien faire pour dissocier les organisations ouvrières dans leurs positions défensives autant qu'offensives.

L'orateur nous relate à bâtons rompus l'histoire des deux CGT ; la jeune CGTU noyautée par le PC, la vieille CGT dominée par les réformistes jusqu'au réveil du 6 février 1934, prélude à la réunification syndicale de 1936 et au prodigieux mouvement de juin 36 caractérisé par la spontanéité ouvrière et un élan nouveau.

Les chefs des syndicats se sentaient dépassés non par leurs propres troupes, mais par des ouvriers en dehors des syndicats.

Le Front Populaire avait gagné les élections de 1936, il était au pouvoir avec Léon Blum qui appliquait rigoureusement le légalisme et le contrat avec les partenaires de la coalition du Rassemblement populaire.

La situation était vraiment révolutionnaire et dramatique. Il y a des analogies historiques entre juin 36 et juillet 89.

Dans les deux cas, on en veut aux privilèges et on désire qu'ils cessent.

Conclusion : la morale du syndicalisme révolutionnaires est de ne rien tirer pour soi-même. Elle est basée sur la confiance de la classe ouvrière d'abord en elle-même.

***

La place nous manque pour parler en détail de toutes les interventions qui ont suivi les deux exposés nourris. Remercions chaleureusement les camarades qui ont raconté leurs souvenirs de la période 1914-1936 comme Gayte, Lemire, Leval, Constantis.

Charbit fit part d'une polémique Jaurès-Jouhaux datant de 1913, « Humanité » « Bataille syndicaliste ».

D'autres camarades : Lejeune, Guyard, Lime, Moreau, Faucier, Sapin, etc. ont brièvement tiré la leçon des enseignements de l'histoire par rapport à l'époque contemporaine.

Le débat n'est pas clos.

La parole est aux lecteurs de la R.P.

Rendez-vous à la prochaine conférence-débat en février.

Albert SADIK.

QUELQUES HEURES AU CONGRES DE LA C.F.D.T.

Il y a déjà plus d'un mois maintenant que s'est tenu le congrès de la C.F.D.T. Peut-être n'est-il pas trop tard pour communiquer quelques impressions directes d'une des séances de ce congrès.

J'ai assisté à la discussion sur LA CAISSE DE RESISTANCE EN CAS DE GREVE. Une trentaine d'orateurs, de toutes les corporations et de toutes les régions, sont intervenus. Ils sont jeunes, dynamiques, volontaires ; ils ont bien l'air de croire en l'avenir de leur mouvement et en son efficacité.

Sur le principe de la Caisse de résistance, l'unanimité est faite ; on en discute seulement les modalités et la distribution éventuelle des fonds. De nombreuses idées intéressantes : nécessité de taux différents de cotisation suivant les adhérents et suivant les unions départementales (en Ille-et-Vilaine, des ouvrières gagnent encore 1,36 F de l'heure !) ; pas de droit de contrôle préférentiel sur les attributions de la caisse ; danger de bureaucratisation ; la caisse pourra-t-elle accorder 50 % du SMIG dès le troisième jour d'arrêt de travail ? pourra-t-elle assumer les frais d'une grève générale ? nécessité alors d'une solidarité internationale (assez de grèves de vingt-quatre heures sans effet !)

J'ai entendu aussi la réponse du secrétaire général, *Eugène Descamps,* à toutes les interventions sur le rapport d'activité. Il est, lui aussi, plein de dynamisme et d'autorité. Je note au passage les points suivants : sur une certaine dégradation de *l'emploi* atteignant surtout « les plus de 45 ans » et aussi les jeunes ; sur *la réduction de la durée du travail* : l'action engagée depuis 1961 est restée en France sans succès (mise à part la quatrième semaine de congé) alors que le temps de travail a été abaissé dans les pays voisins ; sur *la mobilité de la main-d'œuvre* : ce ne sont pas les travailleurs qui doivent être déplacés vers les usines nouvelles, ce sont les machines qui doivent aller là où vivent les travailleurs ; sur *le droit syndical dans l'entreprise* : brimades contre les militants chez Citroën, Simca, de Wendel, Michelin ; sur *la démocratisation de l'enseignement* : faire collaborer le S.G.E.N. (Syndicat Général de l'Education Nationale, adhérent à la C.F.D.T.), les Centres d'apprentissage et l'Enseignement libre ! (adhérents obligent !) ; sur *l'unité* : pour un mouvement syndical uni, puissant, indépendant, tolérant, mais se rappeler toujours que « *la liberté est une valeur supérieure à l'unité* » ; nécessité de l'établissement d'*un contre-plan* tenant compte notamment du travail féminin, de l'immigration, des disparités salariales, de l'autonomie du syndicalisme... ; sur les problèmes internationaux et, plus particulièrement sur *la guerre au Vietnam* : intervention auprès des syndicats américains pour une négociation internationale...

Je terminerai ce bref aperçu par deux remarques : *Descamps* ignore la question de la laïcité ; il ignore aussi cette année « Force Ouvrière », son seul interlocuteur valable paraissant être la C.G.T.

M.L.M.

L'AMOUR POUR LE CHEF...

Je suis atterré de voir comment, dans les masses plus émotives que lucides, l'amour pour le Chef a remplacé l'amour démocratique pour les idées. J'entendais il y a quelques jours un vieil anarchiste se proclamer gaulliste. Un comble, n'est-ce pas, quand on pense qu'il s'agit d'adorer un général catholique, nationaliste, monarchiste, amoureux de la bombe atomique.

Roger IKOR.

(Démocratie 65 du 18-11-65)

Les syndicats américains dans un tournant

IV - LA FORCE DES SYNDICATS OUVRIERS

(Suite de l'étude de notre camarade Maurice LIME sur les syndicats américains, étude dont nous projetons l'édition en brochure.)

Michel Crozier qui, grâce à une bourse d'études de la Recherche Scientifique, a pu travailler plus d'un an dans différentes usines d'Amérique, nous explique comment nous devons prendre contact avec « River Rouge » la capitale de l'empire Ford, la plus grande usine du monde.

« ...La compagnie arrange des visites de touristes avec voitures confortables et guides patentés. Mais si l'on veut comprendre vraiment et toucher physiquement la réalité américaine, il faut prendre le chemin des pauvres... vous montez dans le petit tramway brinqueballant et sale... le West Side, côté Ouest, est une interminable banlieue... Les usagers du tramway sont en bleus de travail. Leurs mains posées sur les genoux retiennent, bien calée, la boite noire réglementaire où l'on met la bouteille de lait et le casse-croûte. Ils ne parlent pas et vous regardent sans vous voir comme s'ils n'avaient pas envie de se fatiguer... au bout d'une immense plaine de gravats, comme une forteresse gigantesque couronnée de cheminées, c'est « River Rouge », l'usine... sur votre gauche vous remarquerez un petit bâtiment d'un étage en brique rouge avec de grandes baies vitrées et cet air de propreté moderne et populaire qu'ont nos nouveaux groupes scolaires de banlieue. Demandez au conducteur de vous faire descendre là, tout de suite son visage s'éclairera et les camarades qui se préparent à descendre eux aussi, vous souriront, car ce bâtiment c'est le siège de la section locale syndicale Ford. »

Comme on le voit, et quoi qu'aient écrit chez nous des journalistes en mal de copie, ignorants ou mal intentionnés, le mouvement syndical américain est intimement lié aux travailleurs.

Il arrive même qu'un ouvrier refuse une cigarette Camel (qu'on lui offre) parce que cette marque n'a pas le label syndical ! C'est cet esprit syndical, en dehors de toute prise de position politique qui est la grande force des syndicats américains. Voici quelques chiffres fort instructifs donnés par C. Julien :

En 1959, sur 51.500.000 travailleurs (il faudra bientôt en compter 80.000.000) il y avait 23.800.000 ouvriers ; or, 15.000.000 de ceux-ci étaient syndiqués à l'AFL-CIO, c'est-à-dire 63 %. Dans les industries-clés comme les mines, les aciéries, le caoutchouc, l'automobile, le pourcentage de syndiqués dépasse parfois 90 %. Les 27.700.000 autres travailleurs étaient des « prolétaires en col blanc » (white collars). Parmi cette catégorie en plein développement à cause de l'automation (depuis 1956 ils sont en majorité), il n'y avait que deux millions et demi de syndiqués, c'est-à-dire 9 % seulement !

Tout comme chez nous ces employés ont des complexes de supériorité par rapport à l'ouvrier syndiqué. Moins bien placé pour retrouver du travail en cas de licenciement, et ayant dans leur sein moins de militants syndicalistes pratiquant le « refus de parvenir », en revanche plus de femmes travaillant à mi-temps, ils se contentent d'encaisser les avantages que leur valent, le plus souvent automatiquement, les luttes ouvrières.

Conséquence de cette apathie, les vendeurs qui en 1932 gagnaient 20 % de plus que l'ouvrier moyen, en gagnent en 1956 34 % de moins ! C. Julien conclut très justement : « Aux yeux des employés, ces deux chiffres devraient apparaître comme l'argument le plus convaincant en faveur de l'action syndicale. »

L'AFL-CIO organise les employés à part ; de même que les techniciens, cette nouvelle classe moyenne. Ceux-ci, comme le déclarait le président de l'une de leurs associations, estiment que « les ingénieurs confirmés forment un corps de professionnels distinct qui ne doit pas se mêler au monde du travail, mais se tenir en réserve pour accorder le patron, l'ouvrier et le consommateur. » En réalité ils se sentent à la fois les alliés naturels et les concurrents des technocrates de l'Etat.

ORIGINES ET EVOLUTION.

Sortis des organisations d'artisans, les syndicats américains étaient au départ, des syndicats de métier, c'est-à-dire que dans la même usine les mécaniciens étaient organisés à part, les bourreliers à part, etc.

Après une courte période de coopératisme, dont l'apogée se situe entre 1866 et 1872, le mouvement ouvrier américain s'orienta vers le syndicalisme moderne. L'AFL (American Federation of Labor) fondée en 1881, dès le début résolument apolitique, et qui, soutenue par les Loges (voir Labor Statistics) avait lentement triomphé des Chevaliers du Travail (Noble Order of the Knights of Labor) société secrète compagnonnique qui s'était transformée en une organisation travailliste, finit par absorber presque toutes les organisations ouvrières, sauf notamment les quatre « Fraternelles » des cheminots.

Avec le développement de l'industrie moderne, la multitude de métiers collaborant au même produit, et la montée en force des manœuvres spécialisés, s'implantera la clause du syndicat majoritaire négociant seul avec le patron pour tous les autres ; mais cette clause aussi devenait insuffisante. Avant la création du CIO la General Motors devait négocier avec 79 syndicats !

C'est à John Lewis que revient le mérite d'avoir organisé, en 1935, avec sept autres secrétaires fédéraux, contre les vieux bonzes traditionalistes de l'AFL, un « Comité pour l'Organisation Industrielle », c'est-à-dire, pour des syndicats d'industrie englobant tous les ouvriers d'une même entreprise, quel que soit leur métier. Sur le refus de dissoudre leur comité, l'AFL exclut les rebelles l'année d'après. Un an plus tard ceux-ci contrôlaient dix fédérations clés, notamment les mines, l'acier, le caoutchouc, le pétrole, les fonderies, l'automobile et les textiles, totalisant 1.000.000 d'adhérents.

A son premier congrès régulier, en 1938, la nouvelle Confédération englobait 32 fédérations ; elle prend le nom de CIO (Congress of Industrial Organisation). Loin de nuire au développement syndical cette scission devait créer les cadres nécessaires pour organiser l'afflux d'adhérents, afflux favorisés par la Loi Wagner. Le nombre total des syndiqués qui était en 1933 de 3.500.000, atteint en 1937, plus de 7.000.000.

Le CIO qui, par ses occupations d'usine en série, a remporté des victoires décisives notamment sur la General Motors et l'United States Steel, par sa concurrence parfois violente (il y a des blessés et même des morts) oblige la vieille AFL corporatiste à évoluer.

En 1941, le nombre total des syndiqués était monté à 11.000.000, soit plus de trois fois autant qu'en 1933 ; en 1939 le total atteignait 15 millions et demi, dont 46 % à l'AFL et 38 % au CIO ; les 16 % autres étant dans des syndicats indépendants et, parmi ces derniers, John Lewis avec son United Mine Workers qui, entretemps, était retourné à l'AFL, puis l'avait de nouveau quittée pour rester indépendant !

Enfin en 1955 lors de la constitution de la Confédération Unifiée (prenant l'appellation de AFL-CIO) celle-ci totalisait 16 millions d'adhérents, qui représentaient environ 85 % des effectifs syndicaux (Labor Statistics).

Il y a encore actuellement plus d'une cinquantaine de syndicats indépendants dont les plus forts sont :

les teamsters	1.800.000
les mineurs	600.000
les machinistres	580.000
les cheminots	450.000

Si le vieux George Meany, technocrate syndical intégré, reste à la tête de la nouvelle Confédération, c'est Walter Reuther, le président du Syndicat de l'automobile (United Automobile Workers) et dernier président du CIO, militant qui s'était révélé lors des occupations d'usines de 1936-37, qui prend la tête du département des syndicats d'industrie, aile marchante, groupant 69 organisations, dont 38 appartenant à l'AFL, ce qui démontre à quel point la vieille confédération avait été obligée de suivre le mouvement. La fusion avait été préparée par la signature du **no-raiding pact** selon lequel chaque syndicat s'engageait à ne pas débaucher les adhérents d'un autre.

Deux ans après la fusion, sous la pression de la Commission Sénatoriale, la nouvelle confédération dut exclure son plus puissant syndicat, les teamsters, les routiers, vieux syndicat de métier, dont la puissance ne cessait d'augmenter et qui refusait de se mettre à l'heure nouvelle. Pour bien éclairer ce cas particulier il nous faut d'abord voir le mouvement syndical dans son ensemble.

LA PUISSANCE FINANCIERE DU SYNDICAT

Comme on le sait, les syndicats américains sont immensément riches. A titre d'exemple, le syndicat des mineurs avec ses 600.000 adhérents a une recette annuelle de 25 millions de francs lourds ! et les « Fraternelles du Rail » ont une réserve de 50 millions de dollars (250 millions de francs lourds !). On comprend qu'ils puissent soutenir des grèves plus longtemps que certains patrons et payer de lourdes amendes pour leurs actions syndicales débordant les limites que leur fixe la légalité bourgeoise : grève chez Singer Sewing : 168 jours, chez Allis-Chalmers : 328 jours, dans les imprimeries de Chicago : 665 jours, etc.

Mais ces capitaux il faut les gérer et... les faire fructifier.

Doctrinalement les syndicats sont pour un capitalisme rentable, à condition d'y trouver leur part, les forts bénéfices étant selon eux la récompense d'une bonne organisation, cela ne les gêne pas du tout d'investir des capitaux qui leur rapportent des bénéfices.

C'est ainsi qu'an congrès des teamsters, en 1955, Dave Beck devait se vanter d'avoir fait gagner au syndicat 700.000 dollars en achetant des actions de Montgomery Ward. De son côté, John Lewis, président des mineurs, pour lutter contre une crise dans les charbonnages, a lancé une société maritime, pour l'exportation du charbon, en versant au nom du syndicat le premier million de dollars (C. Julien). « L'exemple n'est pas unique. En janvier 1959 le président de l'H.C.M.W.I.U. (chapeliers) annonça que son syndicat investissait 300.000 dollars pour sauver de la faillite une importante fabrique de chapeaux à Amesbury... puisque l'usine fait vivre la plupart des 11.000 habitants de cette petite ville. » (C. Julien).

Pourtant, de crainte de corruption, les statuts de la Confédération interdisent d'investir des capitaux dans les entreprises avec lesquelles le syndicat est appelé à négocier. Mais les Américains, remuants et orientés vers l'action, transgressent, quand il le faut, aussi bien leurs statuts que les lois.

Par ailleurs, « 45 syndicats nationaux ont embauché leurs propres ingénieurs en productivité... Beaucoup d'usines ont été sauvées de la faillite par les techniciens des syndicats (ouvriers !) Dans beaucoup d'autres cas, les salaires ont pu être augmentés par le même procédé. Les 30.000 électriciens de New York ont ainsi obtenu un salaire horaire de 5 dollars, (plus la semaine de 5×5) et le portrait du président de leur syndicat orne les murs des bureaux patronaux. » (C. Julien).

Or jusqu'à ces derniers temps un président de syndicat avait toute liberté pour mener sa politique financière non seulement en ce qui concernait les fonds syndicaux, mais également les réserves des caisses de secours et de retraites dont le total dépasse 20 milliards de dollars (cent milliards de francs lourds !) « Un visite au ministère des Finances me montra que les livres comptables des syndicats n'étaient presque jamais examinés, nous apprend R.K., puisque les syndicats étaient exonérés d'impôts. » Et plus loin R.K. s'indigne : « Les millions de dollars que comprennent les différentes trésoreries et fonds de la Fédération internationale des Teamsters, et qui en fait, sont la propriété intégrale des membres des syndicats qui versent leur cotisation, sont, en réalité, dans leur totalité, sous le contrôle absolu de M. Hoffa. » Cela était vrai pour les autres présidents de syndicats également.

On comprend que les technocrates de l'Etat, dont le principal outil pour diriger l'économie est justement la distribution calculée des crédits, aient voulu contrôler ces énormes sommes qui échappaient à leur autorité.

LES DESPOTES RIVAUX

Le maniement quotidien de millions de dollars a certainement contribué à la formation du type américain de dirigeant syndical, plus près des technocrates avec lesquels ils sont en pourparlers « d'affaires » que d'un syndicaliste européen.

John Lewis, en 1947, déclarait devant une commission parlementaire :

« Une organisation syndicale est une maison d'affaires. Elle doit maintenant soutenir la concurrence, dans une large mesure, à la manière d'une entreprise. Elle doit être menée de la même façon. »

Et P. Waline cite un article du « Times » qui donne ce portrait haut en couleurs du dirigeant syndical américain :

« La plus grande force des chefs syndicalistes américains c'est leur exubérante vitalité ; leur plus grande faiblesse, c'est leur désunion. Pour un visiteur accoutumé aux convenances des trade-unions britanniques, où les différends s'arrangent à voix basse derrière des portes fermées au lieu d'être criés sur les toits, les leaders américains prennent parfois l'allure de barons guerroyants plutôt que de fonctionnaires syndicaux... Pas de quartier : on ne songe même pas à en

demander. Une atmosphère de vitalité et quelque chose qui rappelle les intrigues sans scrupules des politiciens de l'Italie du Moyen Age. »

Ces supermen qui se sont imposés face à un patronat féroce et à ses hommes de main par coups de poing, voire coups de feu, suivant en cela l'évolution de la société, sont devenus à présent des champions de la procédure. Coriaces et obstinés ils mènent leur syndicat qu'ils ont développé, sinon créé, comme une compagnie d'assurances qui serait leur affaire de famille. Comme les grands champions du sport, ils sont jaloux de leurs lauriers.

Présidents innamovibles, ces grands caïds du pays de la démocratie qui ignorent le roulement des cadres, touchent des traitements proprement technocratiques. Pas plus que nos dirigeants syndicaux politisés, ces seigneurs syndicaux n'ont le sens du salaire social moyen. Voici deux tabeaux comparatifs donnés d'après C. Julien (en dollars) :

Pour les technocrates de l'industrie :

	salaire annuel	Impôt s/revenu	Reste
Eugene Grace, président Bethlehem Steel :	809.011	611.128	197.883
Harlow Curtice, président General Motors :	696.100	518.654	177.446
Henry Ford II, président Ford :	383.500	263.195	120.305

A titre de comparaison, en 1956, un sénateur touchait 47.000 dollars et un représentant 22.000 seulement.

Pour les technocrates des syndicats :

	salaire annuel	Impôts	Reste
George Harrison, Brotherhood of Railway Clerks (Chemins de Fer) :	60.000	21.976	38.024
John Lewis, United Mine Workers (Mineurs) :	50.000	16.648	33.352
M. A. Hutcheson, Carpenters Union (Charpentiers) :	34.800	9.156	25.284

Comme on le voit le fisc américain se charge de compresser un peu la pyramide des salaires (Johnson vient d'ailleurs d'alléger leur tribut) mais il reste que même le « Brother » Hutcheson (au lieu de camarade, les syndicalistes américains s'appellent « frère »), avait encore, au taux de 1959, un revenu net de 165.000 francs lourds.

D'après le même auteur, Jimmy Hoffa, président des teamsters, choisi comme tête de turc par la Commission sénatoriale, ne touchait lui « que » 21.000 dollars, soit 105.000 francs lourds ! Mais sa Cadillac était aux frais du syndicat, et la caisse noire de celui-ci était à sa disposition.

Parallèlement à leur travail syndical, ces technocrates sociaux, forts de leur expérience économique et des facilités que leur offre le poste stratégique qu'ils occupent, mènent encore des affaires privées florissantes. On peut s'étonner que l'ouvrier américain trouve cela normal, mais nos staliniens haussaient bien les épaules quand de mauvais esprits leur parlaient de la villa sur la Côte d'Azur de Thorez.

George Wallis nous apprend même que les mineurs voulaient voter une augmentation du traitement de John Lewis : de 50.000 dollars ils le portaient à 100.000 afin d'avoir la satisfaction d'amour-propre que leur Président soit payé 25.000 dollars de plus que celui des USA ! C'est Big John qui refusa ! Une autre fois, alors que Lewis les avait lancés dans une grève perdue, et que lui-même avait été condamné à de lourdes amendes, les syndicats locaux lui témoignèrent leur solidarité en lui envoyant des chèques en blanc. Il faut dire que John Lewis fut le seul à décréter des grèves en pleine guerre, et à obtenir des augmentations de salaire. Il était alors l'homme le plus insulté par la presse bourgeoise de l'Amérique. (G. Waline).

Il est certain que ce centralisme aux mains de lutteurs idéalistes comme John Lewis, et Walter Reuther a décuplé la puissance d'action des syndicats. C'est pour cela que les dernières lois du Travail ont essayé de battre cette toute-puissance en brèche. Tout changera quand, à la place des grands caïds de la sociale, l'Etat aura réussi à placer, comme en URSS, ses fonctionnaires assermentés. Alors que les ouvriers américains pourront remercier les réactionnaires d'aujourd'hui d'avoir voté des lois instituant un peu de démocratie dans leurs syndicats.

M. LIME.

(A suivre.)

Parmi nos LETTRES

Lutte des classes en Algérie

D'Abù CHENAF, d'Alger :

Je crois comme Prioré (nº d'octobre) qu'il faut suivre de près l'activité des syndicats algériens. La lecture de « Révolution et Travail », qui est l'organe de l'U.G.T.A., est en train de de redevenir intéressante.

Mais c'est faire preuve de beaucoup d'optimisme que parler, comme le fait Prioré, de « très grandes couches de cadres moyens et de militants ouvriers de base » . Les militants syndicalistes — ouvriers ou fellah — dignes de ce nom sont en nombre infime. Ce n'est pas un reproche, c'est une constatation.

Dans ces conditions, est-il convenable de préconiser pour sauver le secteur autogéré « de procéder à des nationalisations massives d'industries, de banques, du commerce extérieur et du commerce intérieur de gros... » ?

Il faut voir et dire les choses comme elles sont : le prolétariat algérien n'est pas actuellement capable de prendre en mains son destin économique. L'autogestion, c'est, dans l'Algérie de 1965, 1966 et — au triste train où vont les choses, de Ben Bella en Boumedienne, de Boumedienne en ?... — de pas mal d'années encore, c'est la gestion, ou plutôt l'antigestion, par des Commissaires imposés par l'Etat et le plus souvent aussi corrompus qu'incapables. « Dans peu de temps, écrit Prioré, la plupart des usines (autogérées) devront fermer ». Dans la R.P. de septembre, J. Péra nous avait déjà en-

tretenus des « difficultés » du socialisme algérien.

Pour qui connaît de l'intérieur la réalité algérienne, ces fermetures prochaines sont une certitude. Une politique de « nationalisations massives » serait dès lors une politique de suicide économique, une politique de suicide tout court.

Il ne faut pas oublier qu'actuellement un quart de la population algérienne ne survit que grâce à la charité américaine, un autre quart que grâce aux envois de fonds des émigrés qui travaillent en France.

Boumedienne avoue 2 millions de chômeurs (pour moins de 12 millions d'habitants !), mais il ne souffle mot des chômeuses.

Il est à souhaiter que ce demi-aveu corresponde à une prise de conscience. Le problème de l'emploi est effectivement le problème algérien numéro un. Que les moyens mis en œuvre pour le résoudre relèvent de l'ordre bourgeois ou de l'ordre socialiste, j'avoue que dans l'immédiat, dans l'état actuel de misère des masses algériennes, je m'en fous, pourvu que ces moyens soient efficaces ; et humains, bien entendu. Pour l'heure, rien n'est plus urgent en Algérie que faire la guerre au sous-emploi, en s'accrochant à toutes les branches, et même en flattant s'il le faut l'esprit de lucre des entrepreneurs privés, algériens ou étrangers. Je ne vois pas en quoi il est plus attentatoire à la dignité d'un homme d'être salarié d'une entreprise capitaliste que chômeur dans un pays « socialiste » qui gaspille des milliards en investissements somptuaires, mais qui est incapable de vous faire travailler, ou qui, lorsque, par chance, il y réussit, vous paye avec du foin.

Il se trouve que je connais d'assez près une des entreprises industrielles citées par Prioré, dans lesquelles il y a eu des mouvements de grève cet automne. Je puis vous donner l'assurance que la nationalisation ou la mise en autogestion de cette entreprise se traduirait immédiatement par le pillage de ses stocks et de sa trésorerie, la détérioration de son matériel et l'arrêt de son activité. Alors, quel intérêt pour les types qui y travaillent ?

Je pourrais par ailleurs vous citer telle entreprise capitaliste qui continue, non sans peine, de tourner avec la « complicité » de l'ensemble de ses ouvriers qui ont déclaré sans ambages qu'ils recevraient à coups de fusils les excités du Parti qui voudraient chasser le patron qui les fait travailler. Application inattendue de la devise libératrice : Vivre en travaillant ou mourir en combattant.

En conclusion, je suis quand même bien d'accord avec Prioré : « le rôle des syndicats algériens est aujourd'hui de la plus grande importance ».

Pour la troisième fois depuis l'indépendance, un petit noyau de syndicalistes algériens est en train de démontrer qu'il a la peau dure.

Aidons ce petit noyau.

***

Pourquoi « Guerre des lâches ? »

D'un VIEIL ABONNE :

La formule de Louzon « guerre des lâches » appliquée aux aviateurs américains me paraît excessive, comme d'ailleurs celle d'appeler héros ceux qui se suicident à la manière bouddhiste. Il me semble que l'on peut être contre la guerre du Vietnam sans tenter de déshonorer seulement les combattants américains. Car, dans l'autre camp, sans beaucoup chercher, on peut trouver des procédés qui ne sont pas plus chevaleresques que ceux des Américains.

Par exemple, on a pu entendre le 28 octobre dernier, à 13 heures, à Radio-Luxembourg, Mme Madeleine Riffaud, rédactrice à l'Humanité, *qui a vécu parmi les Vietcongs, raconter que ceux-ci préparaient pour les Américains des pièges à bêtes fauves où ils sont empalés et déchirés.*

Est-ce mieux ?

En outre, est-il bien vrai que l'on se trouve là en présence du seul impérialisme américain, tandis que les Chinois, eux, ne nourrissent aucun désir de domination ?

Et puis, pourquoi ne parler que du conflit dans lequel les Américains sont engagés, alors que l'on seb at plus ou moins au Yemen, en Malaysie, au Pakistan et ailleurs ?

On peut trouver que je donne trop d'importance à la guerre du Vietnam. Ce n'est pas mon avis. Les guerres coloniales sont des guerres de réduction de peuples étrangers *en esclavage*. Je suis contre l'esclavage.

Libre à d'autres d'être d'un avis contraire et je ne les empêche pas de s'occuper d'autre chose. Mais pour moi, tant qu'il y aura des guerres coloniales, qu'elles soient le fait, comme hier, des Anglais et des Français, ou, comme aujourd'hui, des Américains, je les mettrais au premier rang de mes préoccupations.

On me dit que les Vietnamiens font des fosses piégées, bien sûr, il y a longtemps que je le sais. Mais cela, précisément, ne fait que souligner la *lâcheté* de telles guerres, car cela marque la disproportion des moyens : le piège à loup contre la nappe de napalm déversée par avions. Et c'est la disproportion des moyens qui fait la lâcheté.

Quant aux « héros », j'ai toujours considéré que celui qui sacrifie sa vie pour une idée est un « héros » et qu'il n'y a même que ceux-là qui ont droit au titre de héros. — *R.L.*

***

A propos de l'A.S.O.

De GIACOMETTI (Genève).

Je voudrais vous signaler quelques erreurs qui se sont produites dans le numéro de novembre, notamment dans les articles de Charbit et de Louzon.

Adolphe Graedel, secrétaire général de la F.I.O.M., n'est pas allemand mais suisse romand (du canton de Neuchâtel)). Daniel Benedict, secrétaire général adjoint de la F.I.O.M., n'est pas non plus allemand mais américain (des Etats-Unis). A part cela, quelle signification faut-il attribuer au fait, dans une discussion sur la politique des organisations espagnoles émigrées et des organisations syndicales internationales, au fait que tel ou tel est suisse, américain ou allemand ? Mieux vaut examiner les mobiles de la politique d'une organisation, et la nationalité des responsables en est l'un des moindres facteurs.

En ce qui concerne la politique de la F.I.O.M., Charbit et Louzon ont l'air de la considérer comme un canal d'infiltration « américaine » (au sens gouvernemental et officiel du terme) dans le mouvement ouvrier. Malheureusement, ils n'auraient pas pu plus mal tomber, surtout lorsque l'on se rappelle l'origine de la discussion (le C.I.A. joue-t-il un rôle dans le mouvement ouvrier espagnol et, si oui, par quel canal est-il entré dans le jeu ?).

Dans la mesure où il existe une influence américaine à la F.I.O.M., c'est celle des frères Reuther, basée sur la puissance de la fédération de l'automobile U.A.W., qui est le principal affilié de la F.I.O.M. aux Etats-Unis Or, depuis très longtemps, les frères Reuther combattent Lovestone et son équipe, qui dirige actuellement la politique internationale de l'A.F.L.-C.I.O. et dont beaucoup pensent qu'elle pourrait servir de canal d'infiltration à la C.I.A. Actuellement l'influence internationale de la U.A.W. s'exerce partout au bénéfice d'une politique ouvrière indépendante et souvent contre celle de Lovestone et de l'A.F.L.-C.I.O. Ceci est si vrai qu'en Amérique latine, par exemple, la F.I.O.M. est l'un des rares Secrétariats professionnels internationaux qui ne sont pas « colonisés » par des équipes douteuses dont la collaboration avec le C.I.A. est généralement admise, et qui mène une politique tout à fait indépendante.

Cette tendance de la F.I.O.M. à mener une politique indépendante de celle de l'A.F.L.-C.I.O. et du gouvernement des U.S.A., que l'influence des frères Reuther suffirait à elle seule à expliquer, est renforcée par le fait que le deuxième « grand » de cette Internationale est la fédération des métaux allemande IG Metall, qui se situe à la gauche de la centrale nationale DGB et dont le président est Otto Brenner, connu comme socialiste non repenti.

Les troisième et quatrième grands blocs influents à la F.I.O.M. sont les syndicats scandinaves et britanniques, peu suspects eux aussi de complaisance envers Lovestone, le C.I.A. ou la politique officielle américaine.

Ainsi, il ne saurait être question pour la F.I.O.M. d'être mêlée de près ou de loin à une opération

gouvernementale américaine. Ceci est de notoriété publique dans tout le mouvement syndical international !

Ceci dit, on peut poser la question pourquoi la F.I.O.M. soutient l'A.S.O. au lieu de l'U.G.T. et l'A.S.E. qui en dépend. L'explication qui me semble la plus naturelle, c'est que la F.I.O.M. estime que l'U.G.T. travaille mal et qu'en cherchant des alternatives elle est tombée sur l'A.S.O. Nous rejoignons ici le fond de la discussion, qui dépasse le cadre de cette lettre.

Je trouve cependant assez savoureux que Louzon s'indigne de la « trahison » de la F.I.O.M. vis à-vis de la C.I.S.L. Louzon ignore sans doute que les Secrétariats professionnels internationaux, bien que associés à la C.I.S.L., sont des organisations tout à fait autonomes qui peuvent décider librement de leur politique. Si la F.I.O.M. ou un autre S.P.I. estime que la C.I.S.L. mène une politique erronée, soit en Espagne soit ailleurs, rien au monde ne saurait l'empêcher de faire autre chose. Depuis quand Louzon est-il si soucieux du respect de l'orthodoxie proclamée par la C.I.S.L. ou par n'importe quelle autre direction syndicale ? Depuis quand faut-il suivre aveuglément les directives du sommet ? Heureusement ce n'est pas la pratique habituelle dans notre mouvement, contrairement à ce qui se passe à la F.S.M.

⁂

Je remercie le camarade Giacometti pour sa rectification en ce qui concerne la nationalité de deux dirigeants de la F.I.O.M. qui sont à l'origine de la création de l'A.S.O. Il est possible que j'aie mal interprété les propos du camarade Pascal Tomas ou que celui-ci ait pu se tromper sur ce point. On n'a pas l'habitude, dans nos milieux, de s'inquiéter de la nationalité de nos interlocuteurs. Et le fait que ces militants soient l'un suisse, l'autre américain, plutôt qu'allemands ne change rien au problème qui nous oppose.

Ce que j'ai voulu souligner, c'est que l'A.S.O., qui se prétend organisation intérieure de l'Espagne, par opposition à l'alliance conclue antérieurement par les organisations traditionnelles espagnoles en exil, a été en réalité constituée en France et que ses parrains ne sont pas espagnols et ne vivent pas en Espagne.

On me dira qu'ils ont agi par internationalisme. Je me permets de ne pas être de cet avis, même si Walter Reuther soutient cette entreprise. L'internationalisme ne consiste pas à essayer de supplanter les organisations syndicales espagnoles parce que leur orientation n'est pas conforme à celle de leurs « bienfaiteurs ». Parce qu'alors on ne respecte pas la liberté de ces syndicats à disposer d'eux-mêmes et cela ressemble plutôt à de la colonisation.

Je sais bien que c'est de cette façon que l'A.F.L. entend aider les travailleurs du tiers-monde. Mais si cela est admissible dans les pays sans tradition syndicale, c'est vraiment choquant quand il s'agit du prolétariat espagnol.

Sur un dernier point, je m'étonne de l'affirmation de Giacometti : à savoir que les secrétariats professionnels internationaux sont tout à fait autonomes au sein de la C.I.S.L. On pouvait, à la rigueur, soutenir une telle thèse avant le congrès d'Amsterdam, où ce point de vue était défendu par les uns et combattu par d'autres. Mais hélas ! plus maintenant puisqu'on vient de menacer d'exclusion les secrétariats professionnels qui admettraient dans leur sein des syndicats non adhérents à la C.I.S.L. Et c'est tellement vrai que la Fédération Graphique Internationale qui avait décidé d'accepter le retour dans ses rangs de la Fédération Française des Travailleurs du Livre, vient de s'incliner devant le véto de la C.I.S.L. et de se priver ainsi de l'apport des neuf-dixièmes des travailleurs français du Livre groupés dans cette fédération. — **F. Charbit.**

L'Orient, ces huit cent millions d'hommes endormis et asservis qui constituent les deux tiers de l'humanité, sera bien forcé de se réveiller et de se mettre en mouvement. Mais dans quelle direction, pour quoi faire ?

BAKOUNINE.

A travers les LIVRES

UN LIVRE ACTUEL
L'ANARCHISME

par Daniel GUERIN (Coll. Idées, Gallimard, 3 F).

Nous n'avons pas oublié la brochure de Daniel Guérin : *La Peste Brune est passée par là* qui nous faisait connaître en sa réalité la montée du fascisme hitlérien. Si Daniel Guérin a évolué vers un socialisme libertaire plus décidé, il s'est fait aussi l'historien scrupuleux de mouvements sociaux assez divers. Il manquait un ouvrage compréhensif sur l'*Anarchisme* tout en lui restant en quelque sorte extérieur sans hostilité déformatrice ou apologisme naïf. En moins de 200 pages, par l'honnêteté et la clarté de l'auteur, le récit neuf d'événements contestés par les oppositions passionnées devient de l'histoire. « De la Doctrine à l'action », dit le sous-titre. Il est difficile de présenter en un tel raccourci la pensée de Stirner, Proudhon, Bakounine, Kropotkine, Malatesta, la genèse de l'Internationale avec les dissensions avec Marx, la Commune, le mouvement syndicaliste révolutionnaire, et les applications à la Révolution russe, à la période des Conseils d'usine d'Italie, à la Révolution espagnole.

Il faudrait pouvoir examiner chaque point. Je ne suis en rien un spécialiste des questions sociales. Je puis dire que notre jeunesse s'était hérissée contre les propagandes tendancieuses des nouveaux tsars de Moscou. Nous savions qu'on nous avait abondamment menti. La défense de la Révolution ne nous semblait pas devoir entraîner les exterminations de révolutionnaires par les doctrinaires ambitieux de la dictature sur le prolétariat. Nous savons mieux ce qui s'est passé. Les avertissements de quelques aînés étaient prophétiques.

Daniel Guérin donne des textes fulgurants de ceux qu'on peut nommer les Pères de l'Eglise anarchiste.

Il montre aussi la vitalité resurgissante dans le monde présent de la pensée anarchiste. La pratique de la gestion directe, en particulier, lui semble importante. Un tel monde d'idées et de faits doit être examiné à la lumière d'une pensée libérée des fausses perspectives de la « dialectique » et montre que ce livre vient à son heure. Je ne puis qu'en recommander la lecture méditée, étayée par les références bibliographiques sérieuses et précises qu'on y trouve. — *Louis SIMON.*

« Aucun Etat centralisé, bureaucratique et par là même militaire, s'appelât-il même république, ne pourra entrer sérieusement et sincèrement dans une confédération internationale. Par sa constitution qui sera toujours une négation ouverte et masquée de la liberté à l'intérieur, il sera nécessairement une déclaration de guerre permanente, une menace contre l'existence des pays voisins. »

BAKOUNINE.

« La suprématie du syndicat sur les autres modes de cohésion des individus réside en ce fait que l'œuvre d'améliorations partielles et celle plus décisive de transformation sociale y sont menées de front et parallèlement. Et c'est justement parce que le syndicat répond à cette double tendance... sans plus sacrifier le présent à l'avenir et celui-ci au présent, c'est pour tout cela que le syndicat s'érige comme le groupement par excellence. »

Emile POUGET.

« Lénine, Trotsky et leurs compagnons sont certainement des révolutionnaires sincères, mais ils préparent les cadres gouvernementaux qui serviront à ceux qui viendront après eux pour profiter de la révolution et la tuer. Ils seront les premières victimes de leurs propres méthodes. »

MALATESTA - 1919.

(Cités par Daniel Guérin dans son ouvrage « L'Anarchisme ».)

TIXIER-VIGNANCOUR, OMBRES ET LUMIERES

par Alexandre CROIX

(« Les Cahiers contemporains »).

C'est presque toute l'histoire politique française, depuis le premier après-guerre, qui est passée en revue dans ces trois cents pages ; ou plutôt, l'histoire des extrêmes-droites françaises, puisque le héros est Tixier-Vignancour.

On voit défiler **l'Action française**, qui le couvre de fleurs parce qu'il a écopé de six mois de prison en 1926 pour s'être distingué dans une bagarre avec les communistes. Mais le camelot du roy, sans cesser d'être un réactionnaire forcené, se déguise en républicain national. Ce qui lui permet de décrocher un mandat de député en 1936 dans les Basses-Pyrénées. Plus tard on le retrouve en coquetterie avec Doriot. Sous l'occupation, il est directeur de la radio de Vichy, puis secrétaire à l'information, époque où il ne parlait pas moins que de fusiller Léon Blum.

L'auteur suit Tixier-Vignancour dans toutes les péripéties d'une vie extrêmement agitée.

Il se ressaisit dès 1941 en s'opposant à Darlan qui s'était déclaré disposé à aider l'Allemagne à gagner la guerre. Ce qui lui valut une disgrâce qui l'a mené en résidence surveillée à Vals-les-Bains, puis exilé à Tunis, avant d'être incarcéré à Alger en compagnie de Pucheu.

La carrière d'avocat, où Tixier s'est montré plus à son aise qu'en politique, est aussi suivie par Alexandre Croix en ses moindres détails. Et chemin faisant que de personnages évoqués, que de souvenirs rappelés avec une prodigieuse et redoutable mémoire !

Comment ne pas rappeler que Tixier-Vignancour qui, au cours de sa récente campagne, s'est fait une grande gloire d'avoir défendu et sauvé Salan, avait auparavant été l'avocat de Kovacs qui manqua de très peu d'être l'assassin de Salan !

Ajoutons, pour inciter davantage encore nos amis à lire cet ouvrage, que son auteur — mieux connu sous un pseudonyme — est un militant d'esprit libertaire qui met cet esprit et son savoir peu ordinaire au service des meilleures causes.

CEUX QUI S'EN VONT

TORSSUS LAURENT, dit TORCIEUX

Fondateur de l'U.D. C.G.T. (Loire) en 1911 et de l'Union régionale des métaux (1912), ancien secrétaire de la Bourse du travail de Saint-Etienne, Torcieux était né à Villars, le 26 janvier 1886.

Métallurgiste, il travailla d'abord au Chambon-Feugerolles dans la période héroïque de 1900-1910. Il était du bureau du syndicat et prit une part très active aux grèves de 1906 et 1910 avec Tyr, Demeure, Laurent Moulin... A la suite de la dernière grève, tous les militants furent renvoyés de leur usine avec interdiction par le syndicat patronal de les embaucher dans la région.

Torcieux va travailler à Paris où il retrouvera Tyr et Laurent Moulin, impliqués dans l'affaire de la bombe qui avait éclaté au transformateur de la Vernicherie pendant la grève. Il revient à Saint-Etienne, fin 1912 et il est nommé secrétaire du syndicat des métaux et du cycle qui formera, le 20 décembre 1913, l'Union des Métaux avec les syndicats des armuriers, des mouleurs, des battandiers et des tôliers-fumistes. Torcieux est secrétaire de l'Union. C'est lui qui organisa la grande fête champêtre du 6 juillet 1913. Arrive la guerre, il entre à la Manufacture Nationale d'Armes. Dès janvier 1915, il s'occupe avec Grivollat, Grégoire, Pourreaux... de reconstituer les organisations syndicales de la Métallurgie et il reprend sa place de secrétaire de l'Union des Métaux. Avec Chapey, Grégoire, il diffuse les brochures du Comité pour la reprise des relations internationales. Il participe activement à la grève de décembre 1917 pour la libération de l'animateur du syndicat des métaux de Firminy : Andrieu.

Pendant la guerre, il interviendra dans les congrès des métaux, les congrès de l'U.D. des syndicats ouvriers de la Loire, toujours pour condamner l'union sacrée, pour réclamer l'arrêt des hostilités et proclamer la fidélité aux principes de la Charte d'Amiens.

Lorsque, après le congrès minoritaire, éclate la grève des métaux en mai 1918, il vient d'être opéré et se trouve en congé, il écrit au directeur de la Manufacture Nationale d'Armes pour l'informer qu'il est solidaire de ses camarades et doit être considéré comme gréviste. Il fut arrêté, avec près de 200 camarades à la caserne, à Moulins, puis à Epinal, qu'il quitte pour aller travailler comme mobilisé dans une usine de la Somme. Il est ensuite affecté dans les chemins de fer à Lyon, et revient, fin 1918, à Saint-Etienne. Il reprend le secrétariat des métaux avec Dieu, puis, le 17 janvier 1919, il est élu secrétaire de la Bourse du travail de Saint-Etienne. Il ouvre une université populaire avec groupe théâtral. Il se retire le 29 avril 1921 ne voulant pas rester permanent quand les cotisations syndicales ne suffisent plus à assurer son traitement. Il ne veut pas être payé avec les subventions de la municipalité. Il a été secondé au cours de ce dernier mandat par Benoît Marcet, le futur secrétaire de la Fédération des Mutilés du Travail.

Minoritaire dès 1915, comme Monatte et Merrheim, il combattra l'union sacrée et poursuit la campagne contre la guerre avec le Comité pour la reprise des relations internationales et au Comité de défense sociale, puis au Comité Syndicaliste Révolutionnaire. En 1920, il exprimera sa solidarité avec la République des Soviets, mais comme ses camarades de l'U.D. il fera des réserves sur l'adhésion à l'I.S.R. en raison de sa liaison avec l'I.C.

Mais il ne trouve pas de travail. Les patrons ont la consigne de ne pas l'embaucher. Il pense alors regagner Paris, mais des amis interviennent à la Mairie qui le nomme concierge au Conservatoire de Musique. Il est alors placé à la tête du syndicat des employés municipaux jusqu'en 1937. En 1951, il quitte le travail avec une faible retraite qui ne lui permet pas de vivre.

Torcieux est un militant syndicaliste révolutionnaire type des années 1906-1920. Il a toujours lutté pour l'indépendance du mouvement syndical, adhérant en 1917 et en 1921 au Comité de défense syndicaliste, à la Ligue syndicaliste en 1927 et au Comité pour l'Unité Syndicale en 1933.

Il est de ceux qui ont appliqué le refus de parvenir et le refus de toute compromission avec le patronat ou avec les représentants de l'Etat.

U. T.

JEAN LE BAIL

Ex-professeur à Limoges, Jean Le Bail, ancien député socialiste de la Haute-Vienne, est mort le 26 octobre dernier, à l'âge de 61 ans.

Ce sera pour nous une façon de saluer sa mémoire que de reproduire la note parue dans la « R.P. » d'avril 1953, (d'après le journal « Le Monde », 8 mars 1953 :

« C'est au début de la séance de vendredi soir que M. Edouard Herriot a salué la mémoire de Staline devant les députés debout, à l'exception de MM. Besson, indépendant, et Le Bail, S.F.I.O., restés assis. »

Et « la R.P. » d'ajouter :

Très bien, Le Bail ! Comment le groupe parlementaire socialiste a-t-il pu vous laisser seul ?

LES FAITS DU MOIS

LUNDI 1er NOVEMBRE. — La réunion du « second Bandoung » est renvoyée « sine die » par les ministres afro-asiatiques réunis à **Alger**.

MARDI 2. — Elections en **Israël**. Le parti gouvernemental a 45 élus sur 120.

Retour de M. Couve de Murville de **Moscou**.

M. Lindsay, républicain, est élu maire de **New York**.

JEUDI 4. — Le général **de Gaulle** annonce qu'il sollicite le renouvellement de son mandat.

Le gouvernement **algérien** libère 17 Français favorables à l'opposition.

VENDREDI 5. — Le maréchal Aref garantit les compagnies étrangères contre la nationalisation du pétrole **Irakien**.

SAMEDI 6. — L'O.N.U. demande à Londres de s'opposer par la force à l'indépendance de la Rhodésie.

Accords entre La Havane et Washington pour le départ des **Cubains** anticastristes vers les Etats-Unis.

DIMANCHE 7. — Au **Portugal**, les candidats gouvernementaux sont « élus » sans concurrents.

LUNDI 8. — Nouvelles violences au **Nigéria**, qui font 22 morts.

Au **Congo**, le parlement condamne la politique du président Kasavubu.

La peine de mort est abolie en **Grande-Bretagne**.

MARDI 9. — 5.000 personnes manifestent à **Djakarta** pour la dissolution du parti communiste à laquelle s'oppose le président Soekarno.

MERCREDI 10. — A **Bruxelles**, vives échauffourées entre Wallons et Flamands.

JEUDI 11. — Le **syndicat des instituteurs** invite ses adhérents à voter pour M. **Mitterrand**.

Le gouvernement **guinéen** découvre un complot où seraient impliqués plusieurs **chefs** d'Etats africains et deux ministres français.

Proclamation de l'indépendance de la **Rhodésie**.

Pékin invite ses partisans à fonder des partis opposés à ceux soumis à Moscou.

Le ministre marocain Oufkir mis en cause dans l'enlèvement de **Ben Barka**.

VENDREDI 12. — Congrès de la **CFDT**, à Issy-les-Moulineaux.

M. Stephanopoulos supprime toute élection en **Grèce** « tant qu'il y aura des manifestations de rues ».

En **Guinée**, M. Mamadou Touré, qui venait de fonder un parti d'opposition, est arrêté.

Trois aviateurs **chinois** se réfugient à Formose.

SAMEDI 13. — En **Irak**, 318 personnes sont jugées pour complot contre la sûreté de l'Etat.

DIMANCHE 14. — La **CFDT** crée une caisse confédérale de grève.

MARDI 16. — Le parlement **congolais** refuse sa confiance au gouvernement Kimba.

MERCEDI 17. — Conférence inter-américaine à Rio-de-Janeiro ; absence de **Cuba** et du **Venezuela**.

L'ONU refuse l'admission de la Chine par 47 voix contre 47. Abstention de la **Tunisie**.

JEUDI 18. — Paris rappelle son représentant en **Guinée**.

Journée de protestation des syndicats de la fonction publique **FO**, **CGT** et **FEN**.

VENDREDI 19. — Un journaliste de la **Chine nationaliste** (Formose) est expulsé de France.

Congrès du parti socialiste italien : reélection de Pietro Nenni à la présidence et vote de principe en faveur de la fusion avec le **parti socialiste démocratique**.

Réunion à Limoges du CCN Force Ouvrière.

SAMEDI 20. — Le président du **Tchad** fait arrêter trois ministres « qui voulaient l'assassiner ».

Au Caire nouvelle attaque contre **Bourguiba** « qu'on peut acheter pour 5 ou 10 millions de dollars ».

L'ONU prend des sanctions économiques contre la **Rhodésie**.

DIMANCHE 21. — **Force Ouvrière rappelle son opposition au gaullisme, mais s'interdit de donner des consignes pour l'élection présidentielle.**

LUNDI 22. — Exposition française à **Pékin** avec 345 exposants.

MARDI 23. — Congrès de la **Fédération de l'Education Nationale** à Paris.

MERCREDI 24. — Grève du personnel navigant **d'Air France**.

Explosion dans la mine de **Carmaux** : 12 morts.

En **Côte d'Ivoire**, 91 prisonniers, dont 19 condamnés à mort, sont graciés.

JEUDI 25. — Coup d'Etat au **Congo** : le général Mobutu s'empare du pouvoir « pour 5 ans ».

Au **Dahomey**, le président de la République est exclu de son parti.

Au **Sénégal**, **Bourguiba** préconise un « Commonwealth à la française ».

VENDREDI 26. — **La CGT** demande à participer aux pourparlers engagées par FO et CFDT avec le CNPF.

Le premier **satellite** français est lancé de la base d'Hammaguir.

SAMEDI 27. — Mort à Rome, à 96 ans, **d'Angelica Balabanoff**, militante internationale.

Au **Dahomey**, le président Apithy est chassé du pouvoir par l'armée.

La **Fédération Graphique Internationale** s'incline devant le veto de la CISL lui interdisant l'admission de la Fédération Française du Livre (CGT).

LUNDI 29. — Au **Ghana** un journaliste étranger est condamné à 40 ans de prison.

MARDI 30. — **Première transmission de télévision en couleurs entre Paris et Moscou.**

Les cinq du Marché commun européen font connaître à Paris leur « position commune ».

D'où vient l'argent ?

MOIS DE NOVEMBRE 1965

RECETTES

Abonnement ordinaire	1.823,32	
Abonnement de soutien	661,—	
		2.484,23
Souscription		156,—
Divers		7,—
Total des recettes		2.647,32
En caisse au 1er novembre 1965		3.528,83
		6.176,15

DEPENSES

Impression, expédition numéro septembre		1.517,50
Impression, expédition numéro octobre		1.550,37
P. et T.		17,20
Frais de voyages		90,—
Total des dépenses		3.175,07
En caisse au 30 novembre 1965 :		
Espèces	777,50	
C.C.P.	2.223,58	
		3.001,08
		6.176,15

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Angel (Haute-Garonne) 40 ; Caller (S.-et-O.), 40 ; Cazaubon (Hautes-Pyrénées), 25 ; Claveyrolas (Loire), 50 ; Gassies (Landes), 30 ; Dr Godard (Belgique), 100 ; Grandjouan (Seine), 50 ; Jacquet (Seine), 50 ; de Jager (Vaucluse), 48 ; Lévy Yves (S.-et-O.), 50 ; Métivier (Deux-Sèvres), 30 ; Nebolt (Loire), 24 ; Mme Rouquier (Indre), 24 ; Syndicat FO Travaux publics (Seine), 25 ; Mme Triffery (Var), 25 ; Wantiez (Belgique), 50. — Total : 661 F.

SOUSCRIPTION

Mlle Cellier (Loire), 20 ; Delage (Indre), 5 ; Di Luccio (S.-et-O.), 10 ; Escoffier (Vaucluse), 5 ; Germaine Goujon (Seine-Maritime), 3 ; Journal « Domaine public » (Suisse), 32 ; Lamizet (Tunisie), 26 ; Leroy (Var), 5 ; Maitre (Seine), 5 ; Malotiol (Loire), 15 ; Orgonde (Isère), 10 ; Plassat (Seine), 10 ; Simon (Isère), 5 ; Trial (Gard), 5. — Total : 156 F.

Les Editions Syndicalistes

21 rue Jean-Robert - PARIS XVIIIe C.C.P. 21 764-88 Paris

Les Ecrivains Ouvriers

Notre librairie vous offre actuellement les ouvrages suivants aux prix indiqués **(ajouter 10 % pour frais d'envoi) :**

Nicolas FAUCIER

La Presse Quotidienne .... 15,—

Roger HAGNAUER

Les Joies et les Fruits de la Lecture .... 6,—

L'Expression orale et écrite 9,50

Maurice LABI

La Grande division des Travailleurs 27,75

Maurice LIME

Les Belles Journées (l'épopée ouvrière de 1936) .... 15,—

Le Maire du Palais (confession d'un technocrate) .... 15,—

Métro Place des Fêtes .... 9,—

Pierre MONATTE

Trois Scissions syndicales 6,90

Daniel MOTHE

Militant chez Renault .... 12,—

Georges NAVEL

Chacun son Royaume .... 12,—

Parcours 7,50

Travaux 4,50

Sable et Limon 9,50

Nos brochures

Evert ARVIDSSON

Le Syndicalisme libertaire et le « Welfare State » .... 2,—

Jean DE BOE

Notre Doctrine syndicale .... 1,—

Roger HAGNAUER

L'Actualité de la Charte d'Amiens .... 1,—

Louis MERCIER

Présence du Syndicalisme libertaire .... 3,—

Cuba, Révolution et Contre-Révolution .... 2,—

Pierre RIMBERT

Pour un nouveau Manifeste Socialiste .... 2,—

Imp. « E.P. », 232, rue de Charenton, Paris 12e Le directeur de la publication : Ferdinand CHARBIT
Travail exécuté par des ouviers syndiqués.